



EXTRADOS Architectes
SASU

11 rue de l'Avalasse
76000 ROUEN
tél : 0 232 109 100
E-mail :
extrados.archi@wanadoo.fr

N° ordre national
des architectes – S20053

BATIMENT CFA LE HAVRE - BAIE DE SEINE
SEINE

Rue Henri Matisse
76290 MONTIVILLIERS

Tél : 02 35 47 22 53



**DOSSIER DE DEMANDE DE DEROGATION
ET TRAVAUX DE MISE AUX NORMES PMR**

000



Maître d'Ouvrage :

Bâtiment CFA NORMANDIE
125 Avenue Edmund Halley
CS 10050
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tél : 02 32 81 55 43

Dessiné le : 9 Décembre 2019

Dossier n° : 2019-656

PHASE :

DRG

ACT

DET

AOR



Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

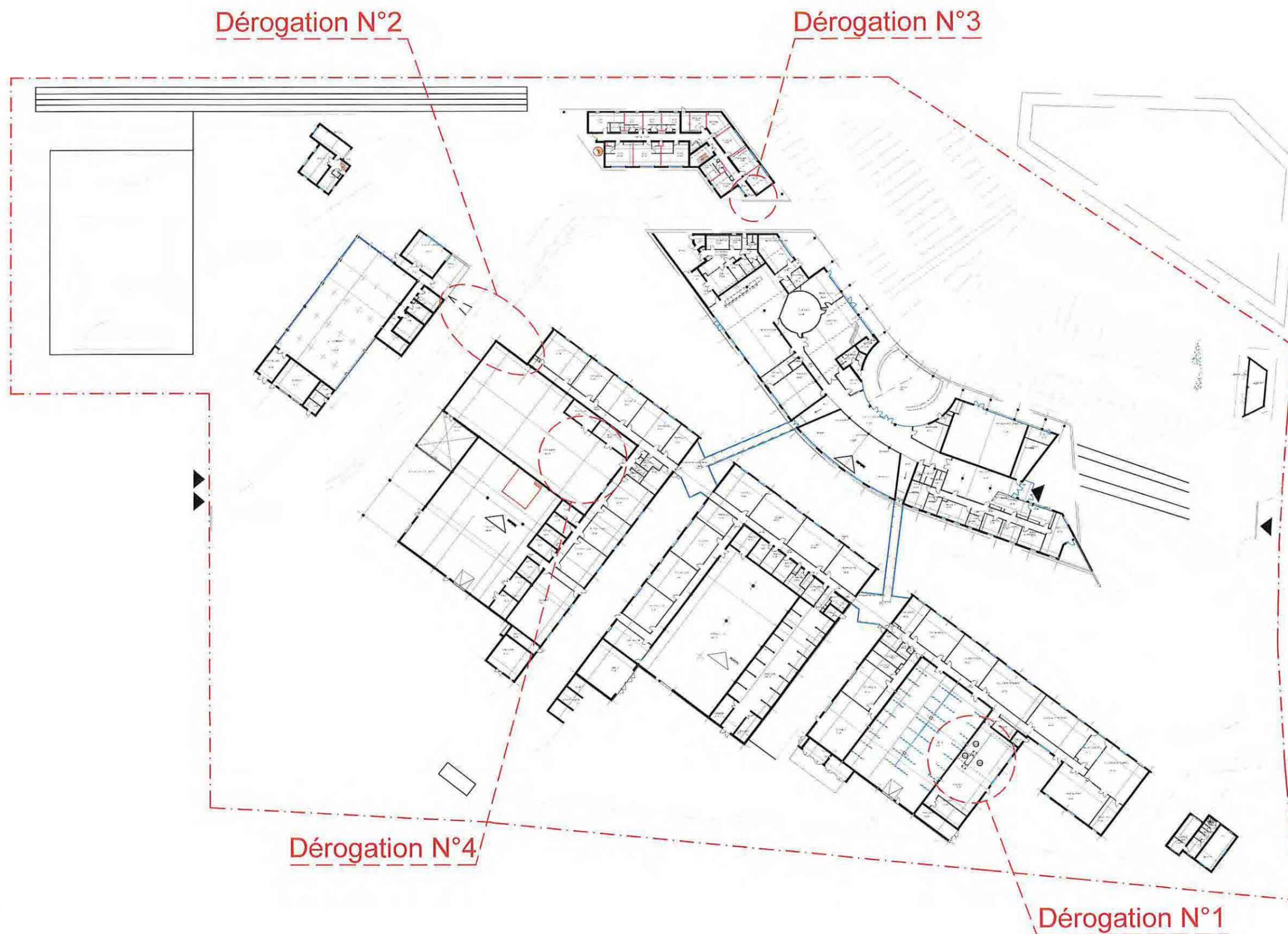
extrados
 Irchitectes

EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - S20053

PLAN DE SITUATION

N° de feuille : 001

Niveau : ---
 Echelle : ---
 Date: 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice: ---
 Dossier n°: 2019-656



Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

extrados
 Architectes

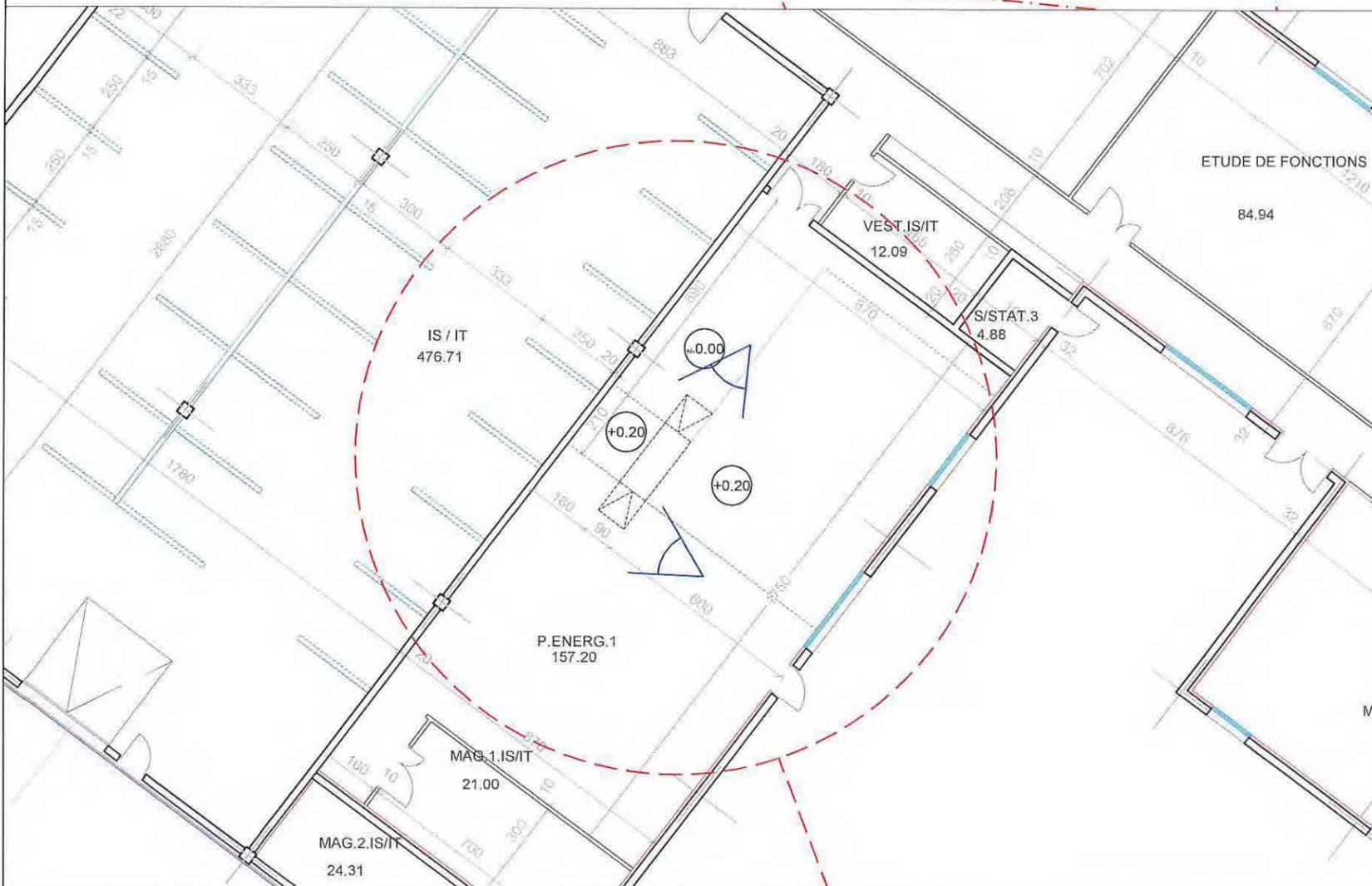
EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - 520053

PLAN GENERAL

N° de feuille : 003

Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date: 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice: ---
 Dossier n°: 2019-656

Dérogation N°1



Présence d'une largeur de cheminement inférieure à 1.20m. Localisation : Bâtiment 4 – I.S.I.T.

Vue 1 :



Vue 2 :

MESURES COMPENSATOIRES :

Au vu des éléments cités précédemment, il est proposé :

- La réalisation d'une mesure compensatoire d'une rampe amovible inférieure à 2%. Une assistance est présente en permanence pour accompagner le PMR.
- Chaque personne PMR entrant dans l'établissement est systématiquement accompagnée sur l'ensemble du bâtiment.

Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

extrados
 Architectes

EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - 520053

PLAN - DEROGATION N°1

N° de feuille : 004

Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date: 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice: ---
 Dossier n°: 2019-656

Dérogation N°2



Présence d'une pente supérieure à 6% sur une longueur supérieur à 2m.
Localisation : entre bâtiment 3 et 8



Maitre d'Ouvrage:
Batiment CFA NORMANDIE
125 Avenue Edmund Halley
CS 10050
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
Rue Henri Matisse
76290 MONTIVILLIERS
Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

extrados
Architectes

EXTRADOS Architectes S.A.S
11 rue de l'Avalasse
76000 Rouen
Tel: 02 32 10 91 00
E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
N° ordre national des architectes - 520053

PLAN - DEROGATION N°2

N° de feuille : 005

Niveau : Rez-de-chaussée
Echelle : ---
Date : 9 Décembre 2019
Phase : DRG
Indice : ---
Dossier n° : 2019-656

MESURES COMPENSATOIRES :

il est proposé :

- Une assistance est présente en permanence pour accompagner le PMR.
- Un garde corps le long de la pente existante jusqu'a l'entrée du gymnase
- Une signalétique depuis l'entrée du CFA jusqu'au gymnase.

Dérogation N°3

Présence d'une pente supérieure à 6% sur une longueur supérieur à 2m.
 Localisation : entre bâtiment 3 et 8



Vue 1 :



Vue 2 :

MESURES COMPENSATOIRES :

il est proposé :

- Une assistance est présente en permanence pour accompagner le PMR.
- Ajout d'une signalétique

Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

extrados
 architectes

EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - DEROGATION N°3

N° de feuille : 006

Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date: 14 Novembre 2019
 Phase : DRG
 Indice: ---
 Dossier n°: 2019-656



Dérogation N°4

Présence d'une pente supérieure à 6% sur une longueur supérieur à 2m.
 Localisation : entre bâtiment 3 et 8



MESURES COMPENSATOIRES :

- Au vu des éléments cités précédemment, il est proposé :
- La réalisation d'une rampe d'accès amovible.
 - Une assistance est présente en permanence pour accompagner le PMR.

Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - DEROGATION N°4

N° de feuille : 007

Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date : 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice : ---
 Dossier n° : 2019-656

Fiche 14 :
hébergement -R+1

Fiche 1 : **Derogation 3**
Circulation extérieure

Fiche 13 :
hébergement - RDC

Fiche 12 :
restaurant avec terrasse

FICHE 15 :
gymnase

Fiche 1 :
Circulation extérieure

Fiche 2 :
Parc de stationnement
extérieur

Fiche 6 :
Sanitaires zone administrative

Fiche 5 :
amphitheatre

Fiche 4 :
Accueil et espace d'attente

Fiche 1 : **Derogation 2**
Circulation extérieure

Fiche 3 :
circulation intérieure
Ensemble du bâtiment

Fiche 11 :
Derogation 4
atelier bois et plateforme
parois opaques

Fiche 9 :
Sanitaires menuiserie

Fiche 8 :
Sanitaires zone atelier peinture

Fiche 7 :
Sanitaires mixte zone ateliers
Plomberie-chauffage

Fiche 10 : **Derogation 1**
salles de classes

Maitre d'Ouvrage:
Batiment CFA NORMANDIE
125 Avenue Edmund Halley
CS 10050
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
Rue Henri Matisse
76290 MONTIVILLIERS
Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

extrados
Architectes

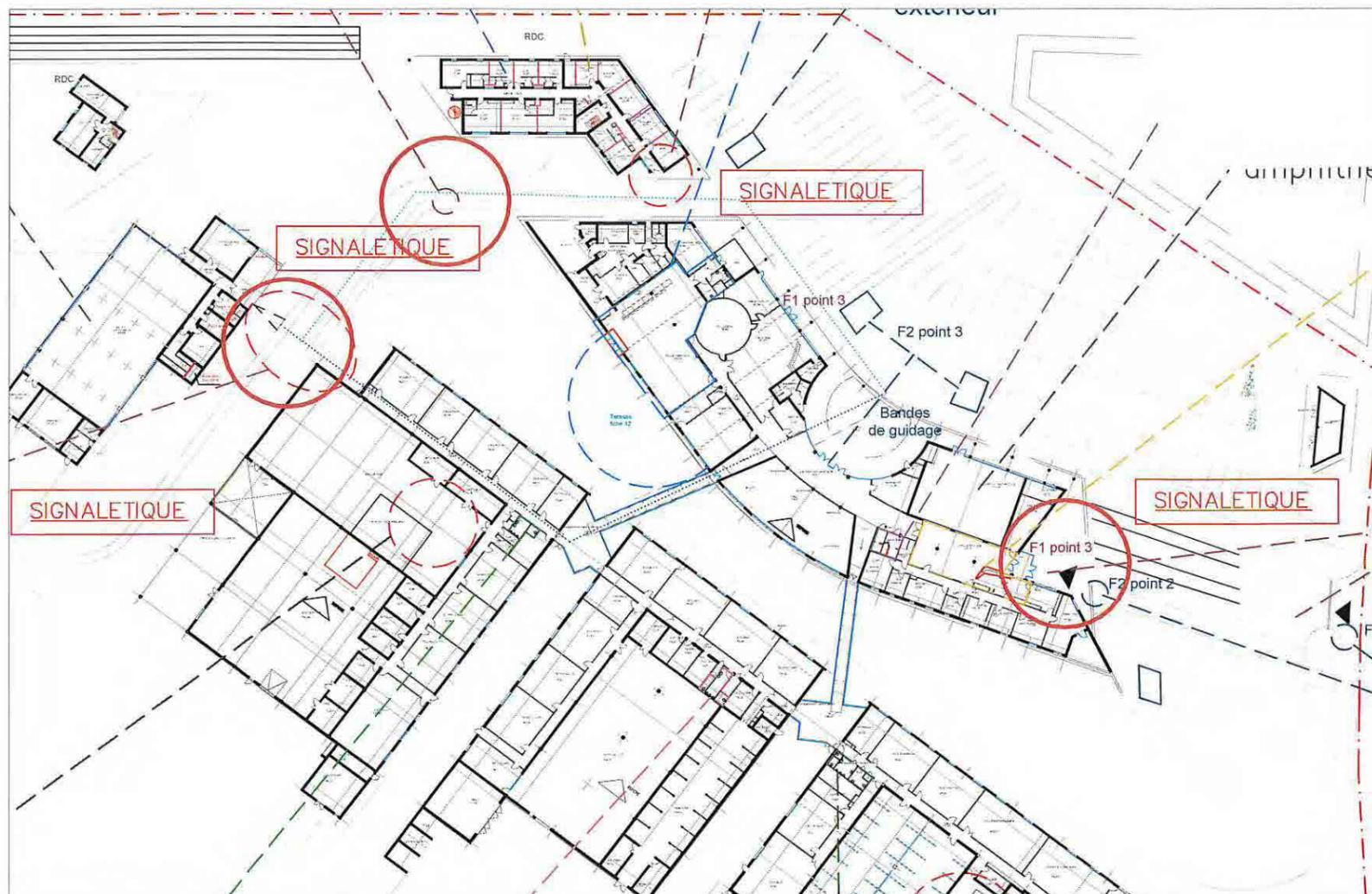
EXTRADOS Architectes S.A.S
11 rue de l'Avalasse
76000 Rouen
Tel: 02 32 10 91 00
E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
N° ordre national des architectes - S20053

PLAN GENERAL

N° de feuille : 008

Niveau : Rez-de-chaussée
Echelle : ---
Date: 9 Décembre 2019
Phase : DRG
Indice: ---
Dossier n°: 2019-656

FICHE 1 : CIRCULATION EXTERIEURE



FICHE 1: CIRCULATION EXTERIEURE

Liste des points de non respect à la règle :

- 1 – La signalétique indiquant à l'utilisateur les différents itinéraires n'est pas adaptée
- 2 – Discontinuité du dispositif de guidage présent sur le cheminement principal adapté reliant l'accès au site à l'entrée du bâtiment : à l'entrée du terrain, guidage au gymnase
- 3 – Les parois vitrées ne comportent pas d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement : accueil et accès extérieur du restaurant
- 4 – Présence d'une pente supérieure à 6% sur une longueur supérieure à 2 m. Disposition non admise : Pente d'accès au gymnase
- 5 – Les tests ayant été effectués de jour, nous ne pouvons pas affirmer que l'éclairage en place permet d'obtenir 20 lux en tout point du cheminement extérieur
- 6 – Absence d'espace de manœuvre de porte devant la porte (coté extérieur) : Entrée de l'hébergement

Maitre d'Ouvrage:
Batiment CFA NORMANDIE
125 Avenue Edmund Halley
CS 10050
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
Rue Henri Matisse
76290 MONTIVILLIERS
Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:
extrados
Architectes
EXTRADOS Architectes S.A.S
11 rue de l'Avalasse
76000 Rouen
Tel: 02 32 10 91 00
E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
N° ordre national des architectes - S20053

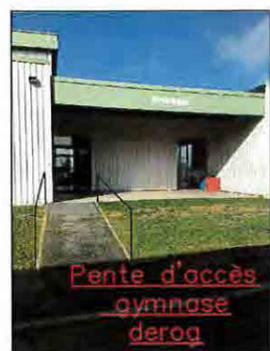
PLAN - FICHE 1

N° de feuille : 009

Niveau : Rez-de-chaussée
Echelle : ---
Date : 9 Décembre 2019
Phase : DRG
Indice : ---
Dossier n° : 2019-656



plus de signalétique nécessaire



Pente d'accès gymnase derog



Parois vitrées éléments visuels



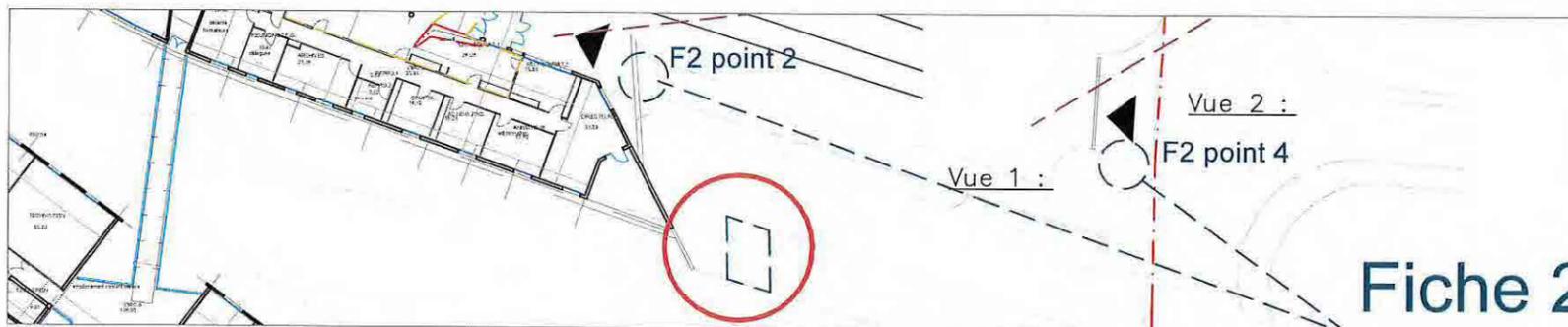
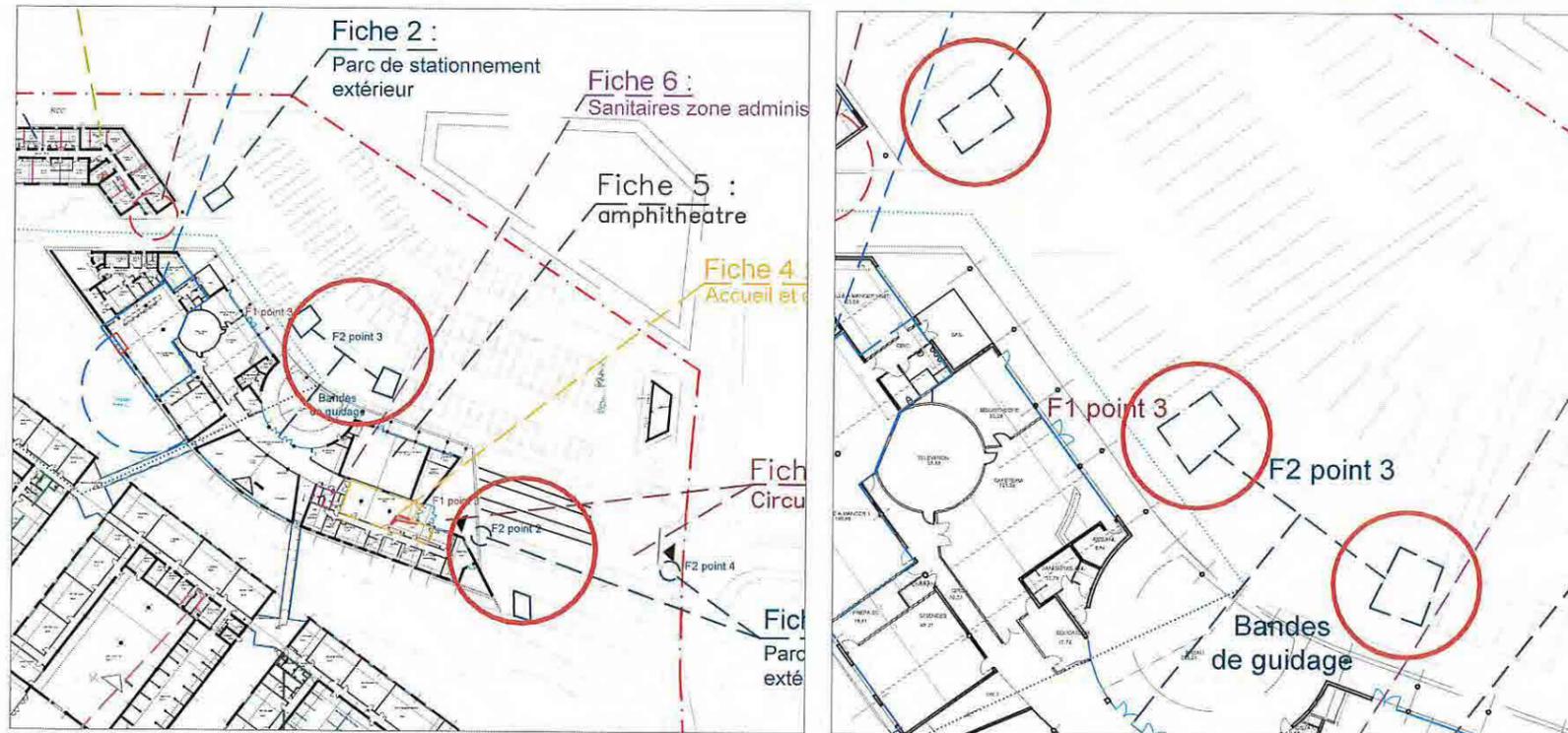
hébergement espace de manœuvre logement derog 3



DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1-Fourniture et pose des panneaux indicateurs au choix d'itinéraire sur le cheminement (sur poteau métallique scellé au sol)
- 2- Fourniture et pose d'un guide continu, tactile et visuel sur le cheminement
- 3- Repérage des parois vitrées par éléments collés
- 4-Création d'une rampe d'accès en béton (1,20 m de largeur avec garde-corps préhensible et paliers de repos compris dépose de la rampe existante)
- 5-Cas échéant : Fourniture et pose de points lumineux complémentaires repris sur l'installation existante
- 6-Aménager un espace de manœuvre de porte (longueur 1,70 m ou 2,20 m)

FICHE 2: PARC DE STATIONNEMENT EXTERIEUR NON COUVERT, SECURISE



FICHE 2: PARC DE STATIONNEMENT EXTERIEUR NON COUVERT, SECURISE

Commentaire : 4 places de stationnement adaptées sont présentes pour environ 125 places de stationnement :

- 1 à proximité de l'accueil,
- 2 à proximité de l'entrée apprentis,
- 1 à proximité du bâtiment d'hébergement.

Liste des points de non respect à la règle :

- 1 – Absence de signalétique adaptée en chaque point du cheminement extérieur du parc de stationnement où un choix d'itinéraire est donné à l'utilisateur
- 2 – Présence d'un ressaut non chanfreiné ou arrondi : cheminement entre la place de stationnement adaptée à proximité de l'accueil.
- 3 – Présence d'une pente supérieure à 10% sur une longueur comprise entre 50 cm et 2 m. Disposition non admise : Place accessible à proximité de l'entrée apprentis.
- 4 – Absence de visiophonie pour le contrôle d'accès sans vision directe par le personnel sur l'accès
- 5 – Les tests ayant été effectués de jour, nous ne pouvons pas affirmer que l'éclairage en place permet d'obtenir 20 lux au niveau des circulations piétonnes des parcs de stationnement non couverts
- 6 – Les tests ayant été effectués de jour, nous ne pouvons pas affirmer que l'éclairage en place permet d'obtenir 20 lux en tout point des parcs de stationnement autre que les circulations piétonnes

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1–Fourniture et pose des panneaux indicateurs au choix d'itinéraire sur les cheminements
- 2– Réalisation d'un ressaut
- 3– Matérialisation du cheminement extérieur côté chaussée et suppression de la pente.
- 4– Remplacement du système de contrôle d'accès existant par un système conforme de type visiophone
- 5–Cas échéant : Fourniture et pose de points lumineux complémentaires repris sur l'installation existante
- 6–Cas échéant : Fourniture et pose de points lumineux complémentaires repris sur l'installation existante

Maitre d'Ouvrage:
Batiment CFA NORMANDIE
125 Avenue Edmund Halley
CS 10050
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
Rue Henri Matisse
76290 MONTIVILLIERS
Tel: 02 35 47 22 53

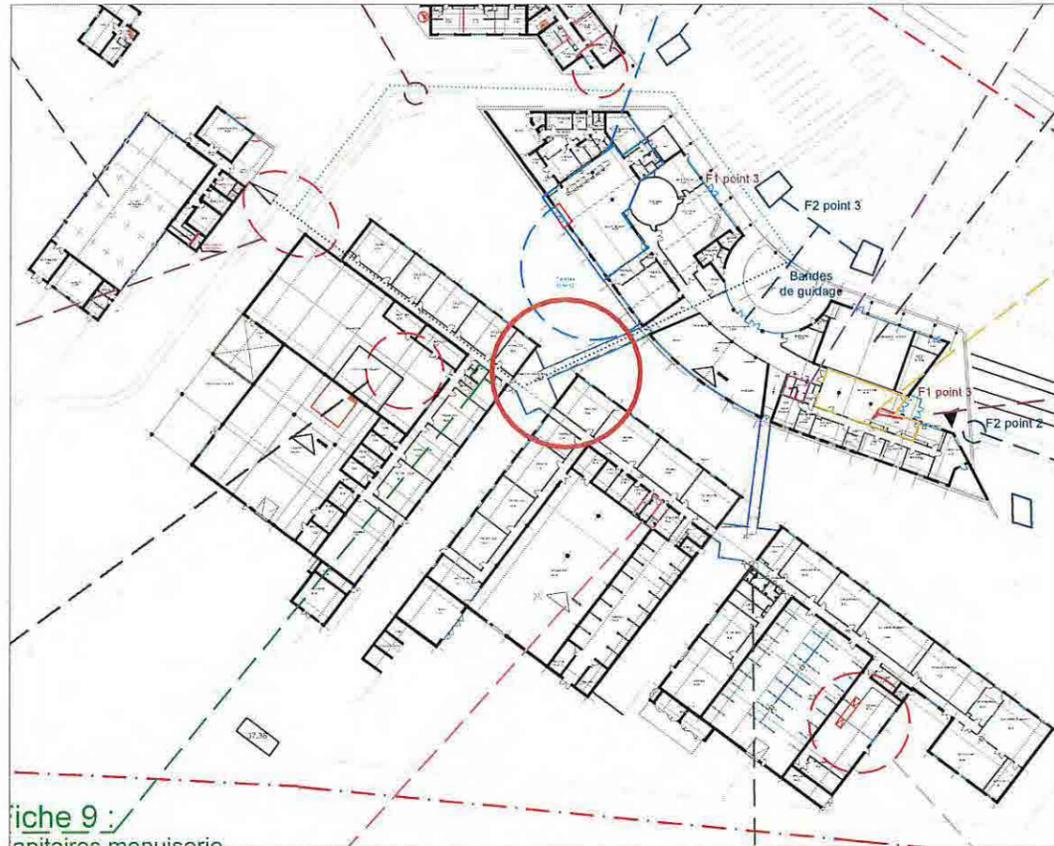
Maitre d'oeuvre:
extrados
Architectes
EXTRADOS Architectes S.A.S
11 rue de l'Avalasse
76000 Rouen
Tel: 02 32 10 91 00
E-mail : extrados.archi@vanadoo.fr
N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - FICHE 2

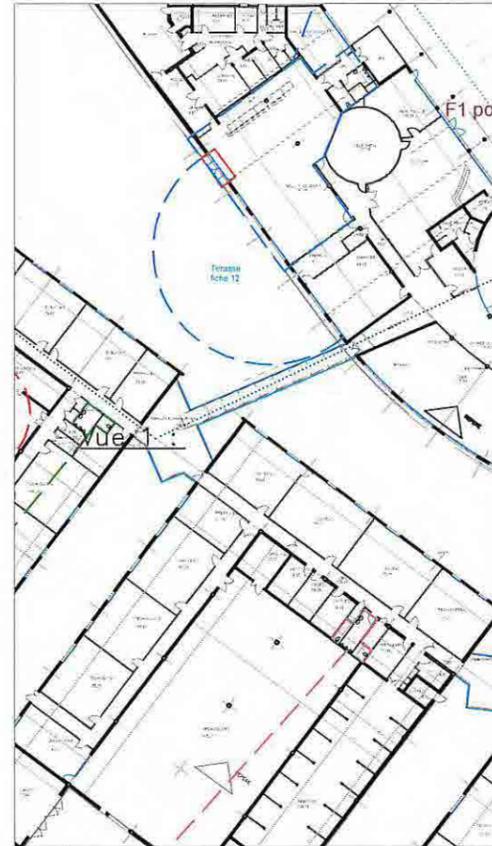
N° de feuille : 010

Niveau : Rez-de-chaussée
Echelle : ---
Date : 9 Décembre 2019
Phase : DRG
Indice : ---
Dossier n° : 2019-656

FICHE 3: CIRCULATION INTERIEURE



fiche 9 :
capitales menuiserie



FICHE 3: CIRCULATION INTERIEURE

- Liste des points de non respect à la règle :
- 1 – Les parois vitrées ne comportent pas d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement
 - 2 – D'après les tests effectués sur place lors de notre visite, l'éclairage en place ne permet pas d'obtenir 100 lux moyen dans les circulations horizontales intérieures
 - 3 – L'extinction de l'éclairage temporisé n'est pas progressive
 - 4 – Les deux zones successives de détection de présence ne se chevauchent pas
 - 5 – La sortie n'est pas repérable directement en tout point de l'établissement et n'est pas repérée par une signalisation spécifique

Maitre d'Ouvrage:
Batiment CFA NORMANDIE
125 Avenue Edmund Halley
CS 10050
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
Demande de dérogations

BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
Rue Henri Matisse
76290 MONTIVILLIERS
Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

extrados
Architectes

EXTRADOS Architectes S.A.S
11 rue de l'Avalasse
76000 Rouen
Tel: 02 32 10 91 00
E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
N° ordre national des architectes - 520053

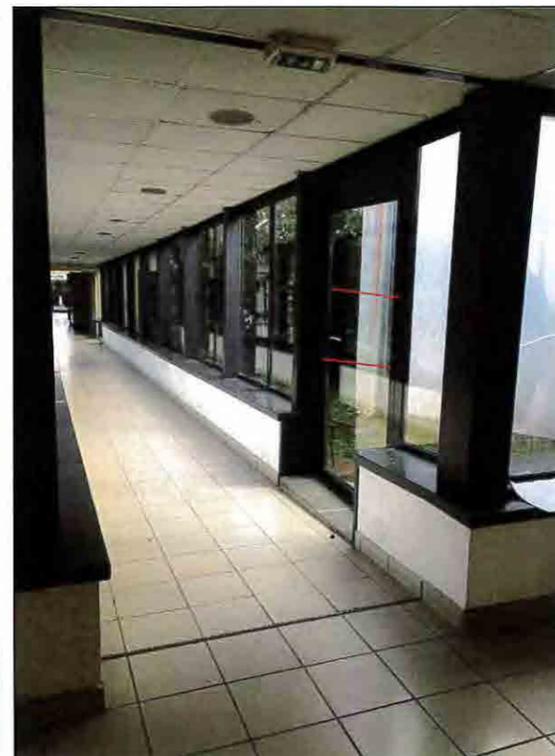
PLAN - FICHE 3

N° de feuille : 011

Niveau : Rez-de-chaussée
Echelle : ---
Date: 9 Décembre 2019
Phase : DRG
Indice: ---
Dossier n°: 2019-656



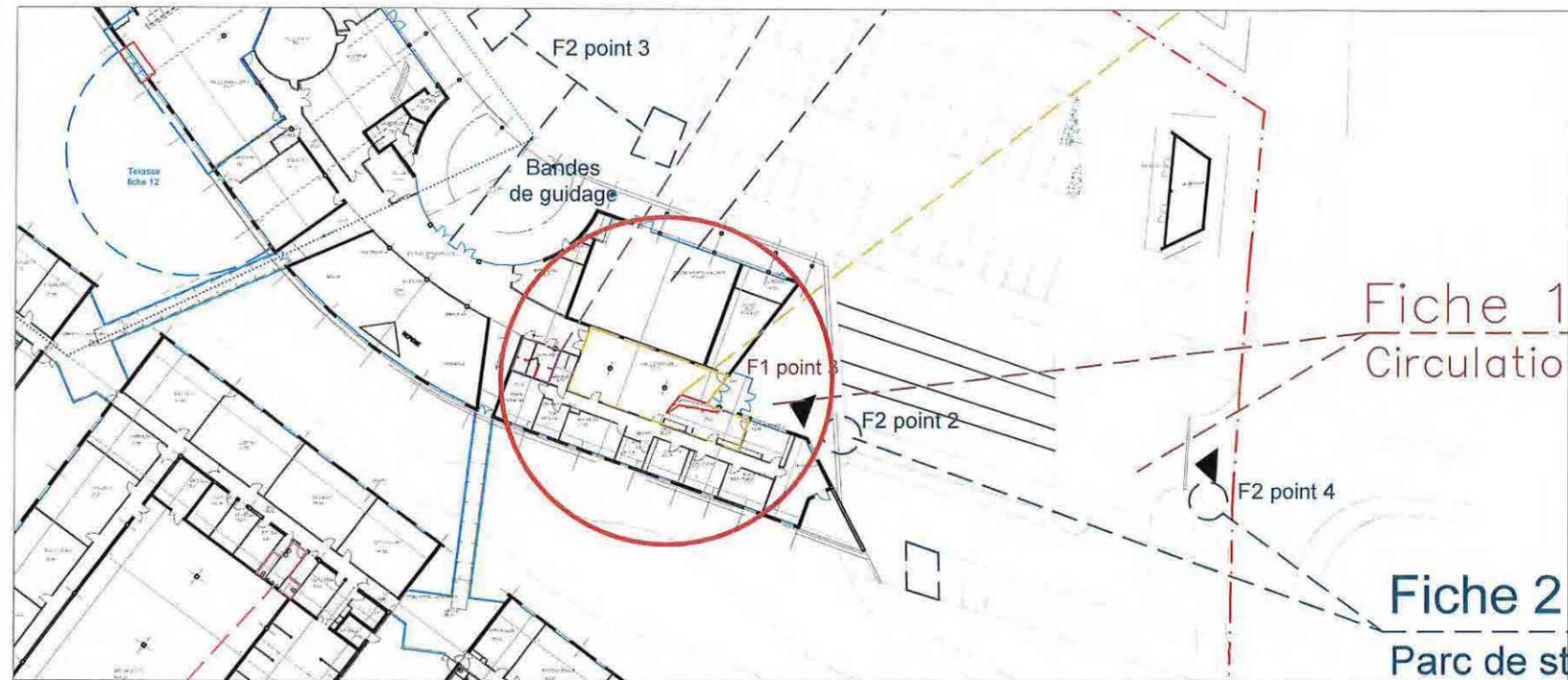
Vue 1 : vitrophanie à 1 m 10 et
1 m 60 bandes 5 cm d'épaisseur



DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1 Repérage des parois vitrées par éléments collés
- 2 Fourniture et pose de points lumineux complémentaires repris sur l'installation existante
- 3 Adaptation d'éclairage temporisé existant pour extinction progressive
- 4 Mise en œuvre d'un détecteur de présence complémentaire
- 5 Fourniture et pose d'une signalisation de grandes dimensions (sur un support type mur)

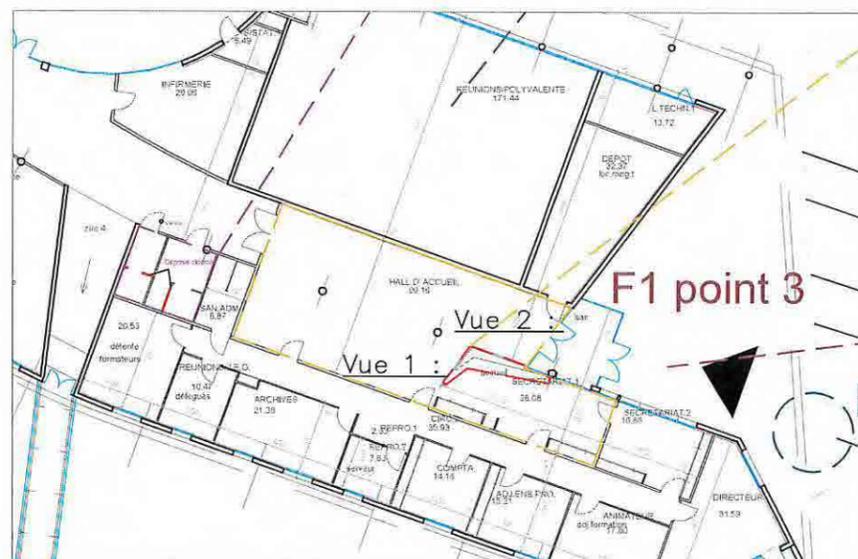
FICHE 4: ACCUEIL ET ESPACE D'ATTENTE



FICHE 4: ACCUEIL ET ESPACE D'ATTENTE

Liste des points de non respect à la règle :

- 1 – L'espace vide en partie inférieure du mobilier, permettant le passage des pieds et genoux d'une personne en fauteuil roulant, présente une profondeur inférieure à 30 cm
- 2 – Les tests ayant été effectués de jour, nous ne pouvons pas affirmer que l'éclairage en place permet d'obtenir 200 lux au niveau des points d'accueil



DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1 Adaptation du mobilier de manière à pouvoir lire un document, écrire ou utiliser un clavier
- 2 Cas échéant : Fourniture et pose d'un éclairage au droit des postes d'accueil (200 lux)

Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations

BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

extrados
 Architectes

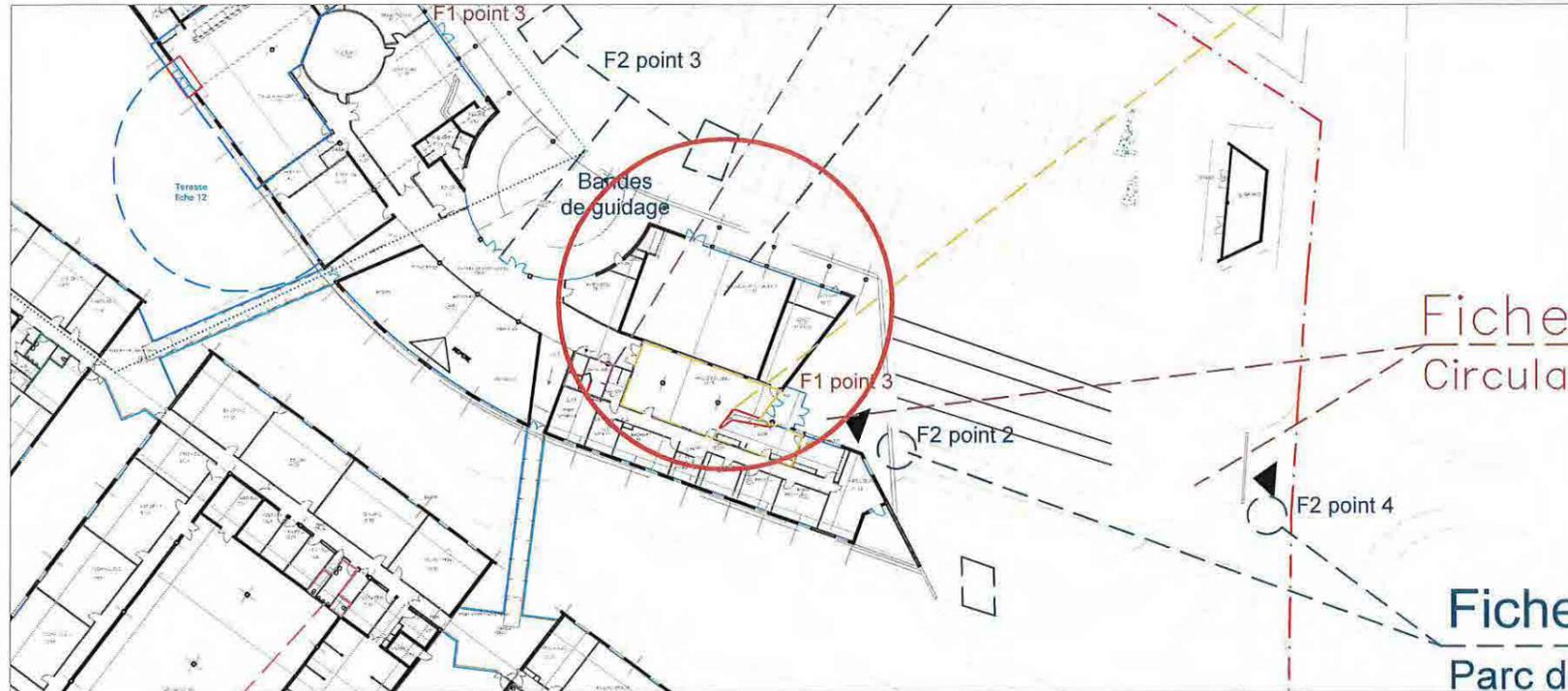
EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - FICHE 4

N° de feuille : 012

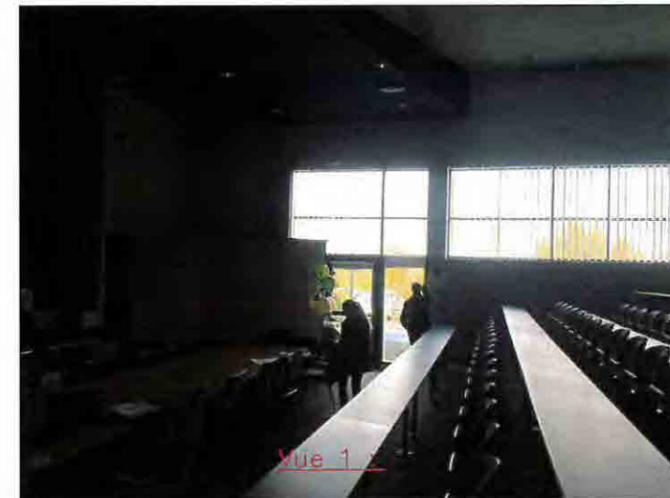
Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date: 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice: ---
 Dossier n°: 2019-656

FICHE 5: AMPHITHEATRE

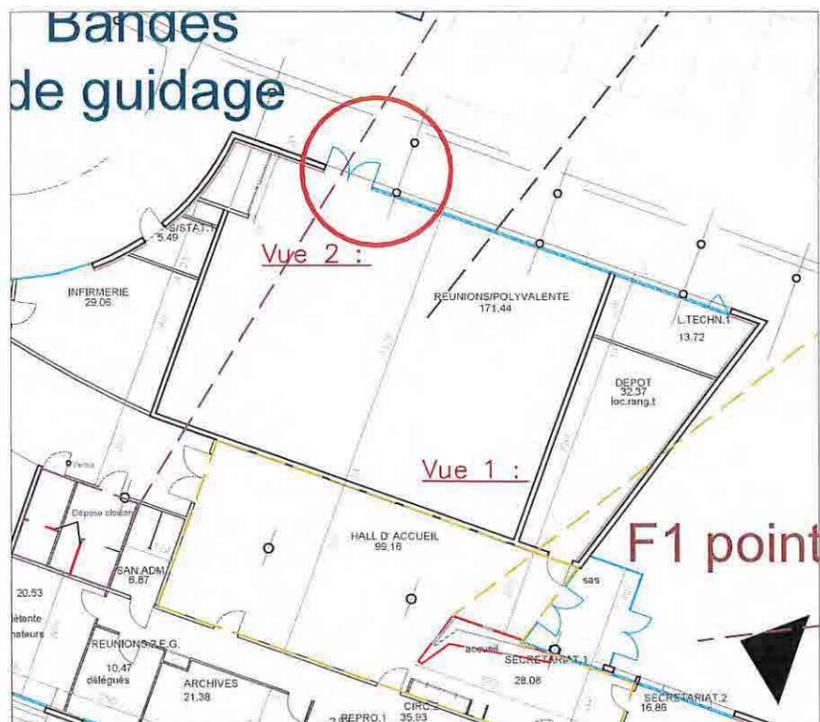


FICHE 5: AMPHITHEATRE

Liste des points de non respect à la règle :
 1 – Les parois vitrées ne comportent pas d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement



Vue 1 : vitrophanie à 1 m 10 et 1 m 60 bandes 5 cm d'épaisseur



DESCRIPTION DES TRAVAUX

Repérage des parois vitrées par éléments collés

Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

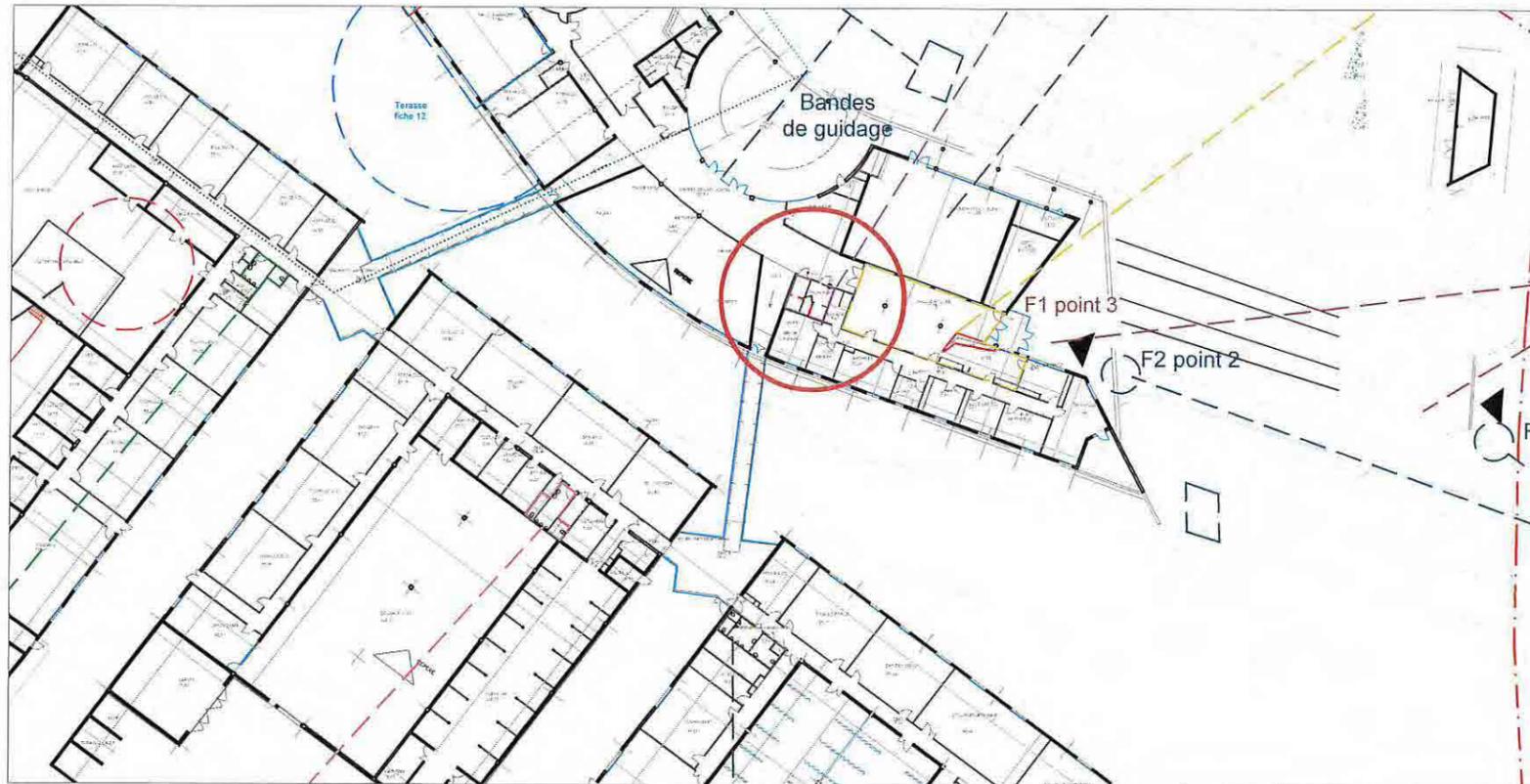
EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - FICHE 5

N° de feuille : 013

Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date : 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice : ---
 Dossier n° : 2019-656

FICHE 6: SANITAIRES ZONE ADMINISTRATIVE



FICHE 6: SANITAIRES ZONE ADMINISTRATIVE

- Liste des points de non respect à la règle :
- 1 – Absence de signalisation par pictogramme du cabinet d'aisances adapté : sanitaire hommes
 - 2 – Absence d'un lavabo accessible dans le bloc des sanitaires
 - 3 – Absence de signalisation par pictogramme du cabinet d'aisances adapté : sanitaire femme
 - 4 – Absence d'un lavabo accessible dans le bloc des sanitaires

Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

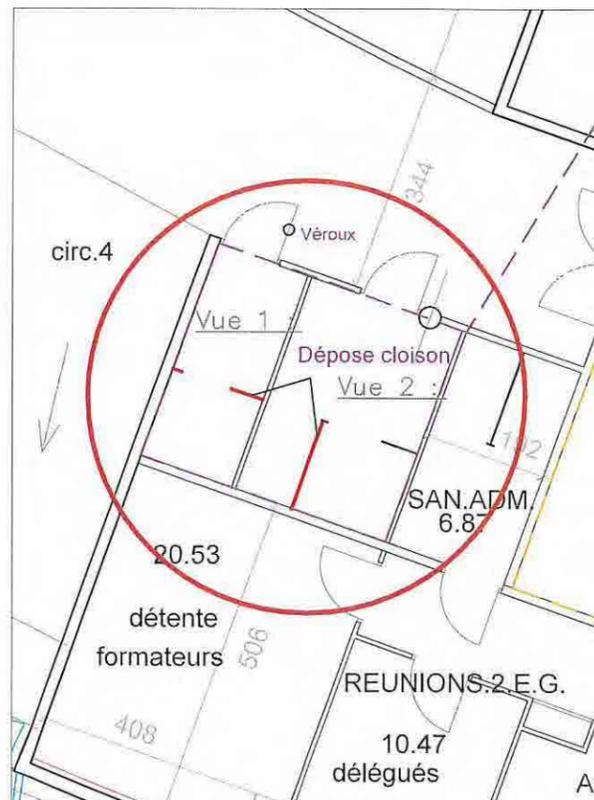
Maitre d'oeuvre:

EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - FICHE 6

N° de feuille : 014

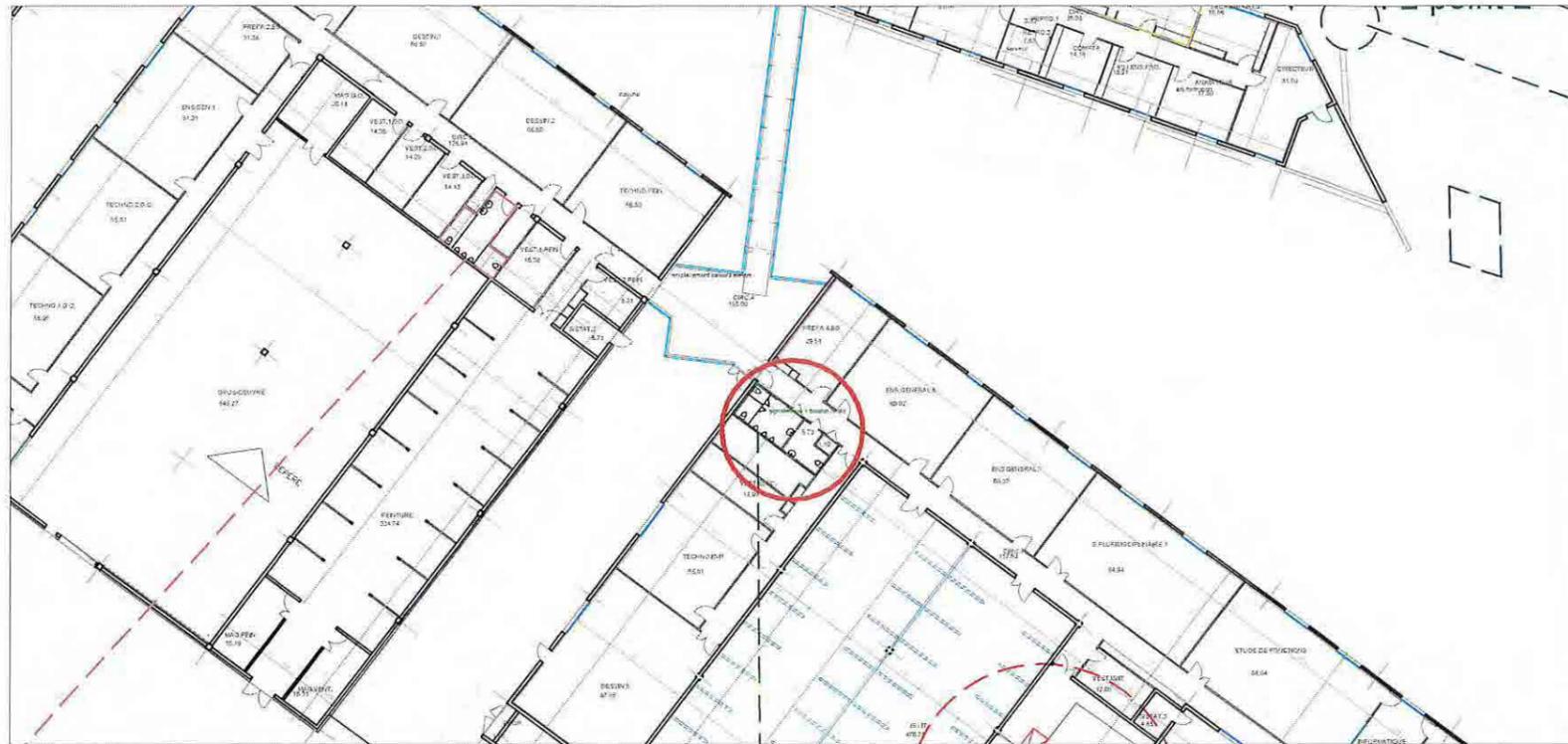
Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date: 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice: ---
 Dossier n°: 2019-656



DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1 Fourniture et pose d'une plaque signalétique avec pictogramme : Indication vers le cabinet d'aisance adapté dans la zone atelier plomberie
- 2 Fourniture et pose d'un lavabo accessible
- 3 Fourniture et pose d'une plaque signalétique avec pictogramme : Indication vers le cabinet d'aisance adapté dans la zone atelier plomberie
- 4 Fourniture et pose d'un lavabo accessible

FICHE 7: SANITAIRES MIXTE ZONE ATELIERS PLOMBERIE-CHAUFFAGE



FICHE 7: SANITAIRES ZONE ATELIERS PLOMBERIE - CHAUFFAGE

- Liste des points de non respect à la règle
- 1 - Absence de signalisation par pictogramme du cabinet d'aisances adapté : sanitaire hommes
 - 2 - Absence de barre de tirage fixée sur la porte du cabinet d'aisance côté intérieur
 - 3 - Absence de lave mains dans la cabine sanitaire adaptée : sanitaire hommes
 - 4 - Absence d'un lavabo accessible dans le bloc des sanitaires : sanitaire hommes
 - 5 - Les urinoirs sont tous à la même hauteur
 - 6 - Absence de signalisation par pictogramme du cabinet d'aisances adapté : sanitaire femme
 - 7 - Absence de barre de tirage fixée sur la porte du cabinet d'aisance côté intérieur : sanitaire femmes

Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

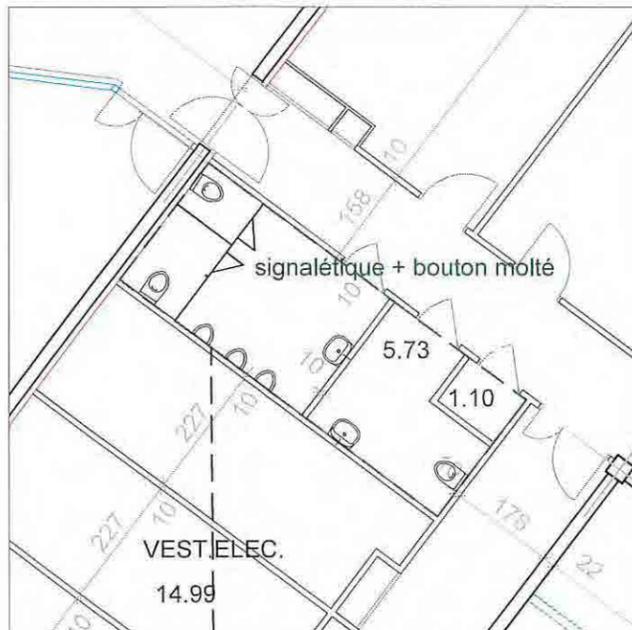
Maitre d'oeuvre:

EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - FICHE 7

N° de feuille : 015

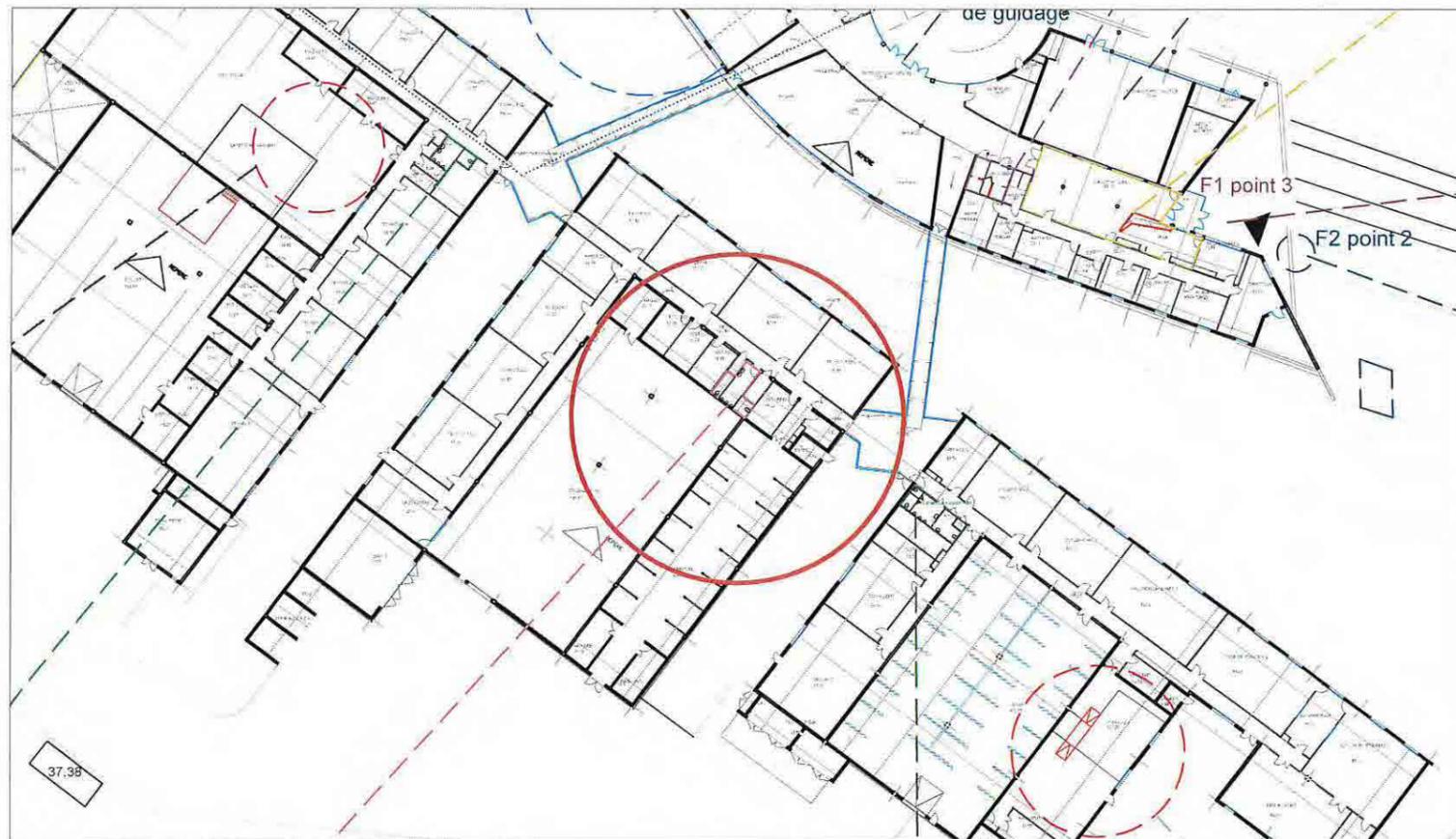
Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date: 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice: ---
 Dossier n°: 2019-656



DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1 Fourniture et pose d'une plaque signalétique avec pictogramme
- 2 Fourniture et pose d'une barre de tirage
- 3 Fourniture et pose d'un lave-mains accessible
- 4 Fourniture et pose d'un lavabo accessible
- 5 Déplacement d'un urinoir
- 6 Fourniture et pose d'une plaque signalétique avec pictogramme
- 7 Fourniture et pose d'une barre de tirage

FICHE 8: SANITAIRES ZONE ATELIERS PEINTURE



FICHE 8: SANITAIRES ZONE ATELIER PEINTURE

Liste des points de non respect à la règle :

- 1 – Absence de signalisation par pictogramme du cabinet d'aisances adapté : sanitaire hommes
- 2 – Absence d'un lavabo accessible dans le bloc des sanitaires
- 3 – Les urinoirs sont tous à la même hauteur
- 4 – absence de barre de relevage et de tirage

Maitre d'Ouvrage:

Batiment CFA NORMANDIE
125 Avenue Edmund Halley
CS 10050
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tel : 02 32 81 55 43



Projet:

Demande de dérogations

BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE

Rue Henri Matisse
76290 MONTIVILLIERS
Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

extrados
Architectes

EXTRADOS Architectes S.A.S

11 rue de l'Avalasse
76000 Rouen

Tel: 02 32 10 91 00

E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - FICHE 8

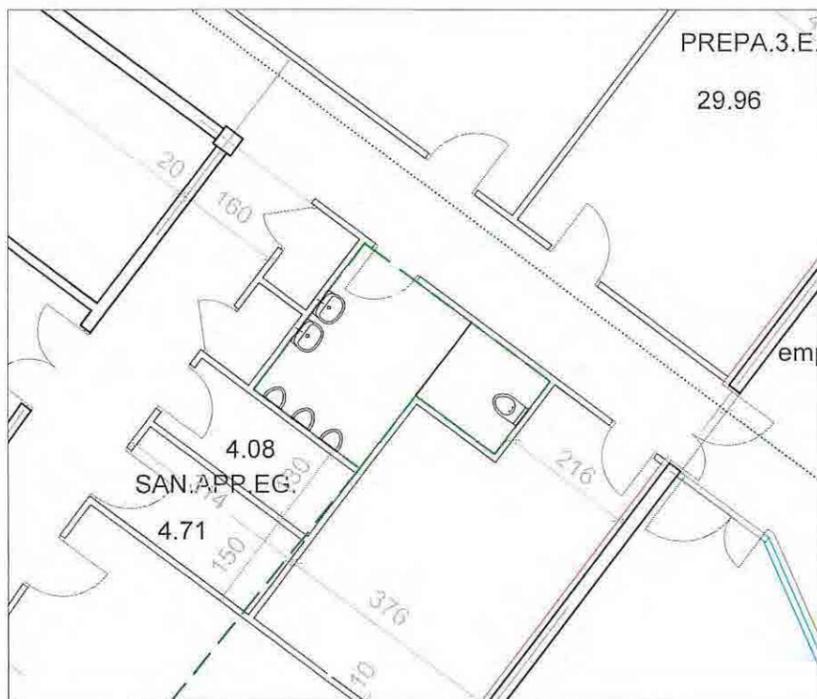
N° de feuille : 016

Niveau : Rez-de-chaussée
Echelle : ---
Date: 9 Décembre 2019
Phase : DRG
Indice: ---
Dossier n°: 2019-656

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1 Fourniture et pose d'une plaque signalétique avec pictogramme : Indication vers le cabinet d'aisance adapté dans la zone atelier plomberie
- 2 Fourniture et pose d'un lavabo accessible
- 3 Déplacement d'un urinoir 2
- 4 pose d'une barre de tirage et relevage

FICHE 9: SANITAIRES MENUISERIE



FICHE 9: SANITAIRES MENUISERIE

Liste des points de non respect à la règle :

- 1 – Absence de signalisation par pictogramme du cabinet d'aisances adapté : sanitaire hommes
- 2 – Absence d'un lavabo accessible dans le bloc des sanitaires
- 3 – Les urinoirs sont tous à la même hauteur

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1 Fourniture et pose d'une plaque signalétique avec pictogramme : Indication vers le cabinet d'aisance adapté dans la zone atelier plomberie
- 2 Fourniture et pose d'un lavabo accessible
- 3 Déplacement d'un urinoir

Maitre d'Ouvrage:
Batiment CFA NORMANDIE
125 Avenue Edmund Halley
CS 10050
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
Rue Henri Matisse
76290 MONTIVILLIERS
Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

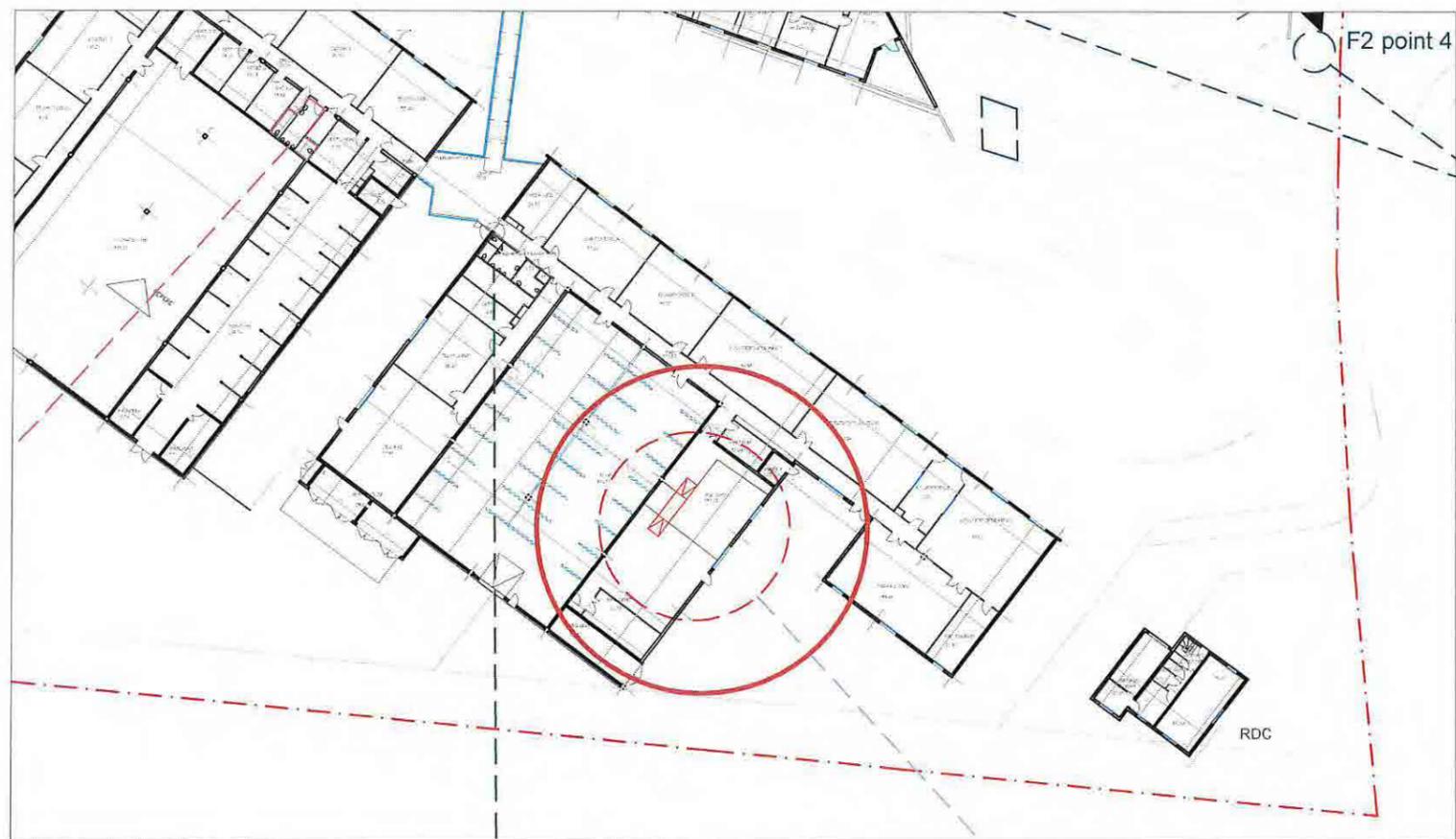
EXTRADOS Architectes S.A.S
11 rue de l'Avalasse
76000 Rouen
Tel: 02 32 10 91 00
E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - FICHE 9

N° de feuille : 017

Niveau : Rez-de-chaussée
Echelle : ---
Date: 9 Décembre 2019
Phase : DRG
Indice: ---
Dossier n°: 2019-656

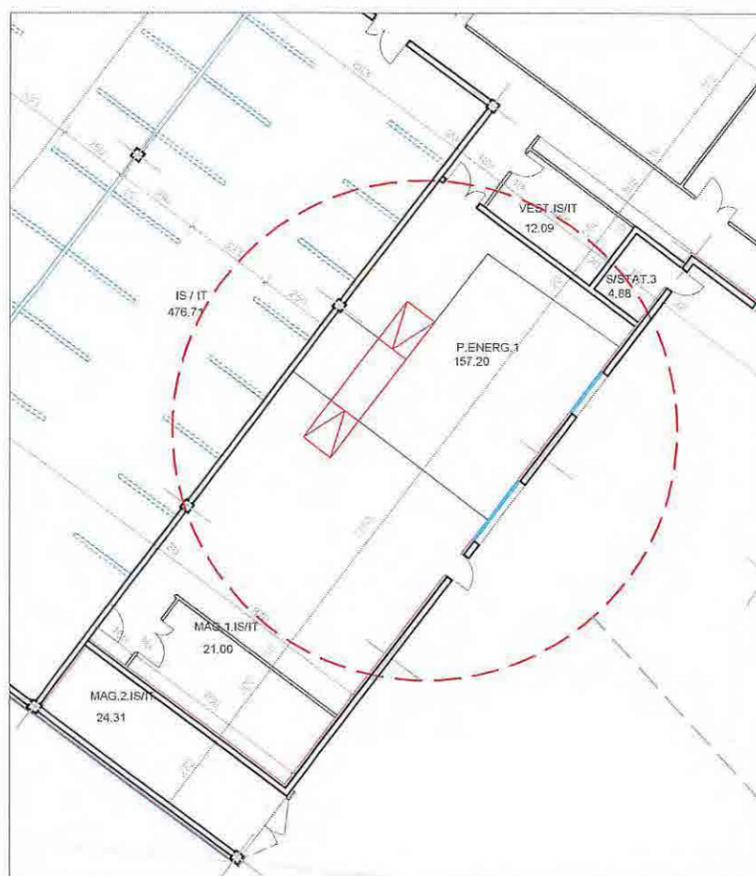
FICHE 10 : SALLES DE CLASSES DEROGATION 1



FICHE 10: SALLES DE CLASSES

Commentaire : Cette rubrique concerne toutes les salles de classes d'enseignement général et spécifiques de l'établissement

Liste des points de non respect à la règle :
 1 - Présence d'une largeur de cheminement inférieure à 1,20 m. Disposition non admise : circulation vers les bureaux accessibles de la cellule énergie



Vue 1 :

Vue 2 :

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1 DEROGATION mise en place d'une rampe de 4m10 inférieure a 2%

Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

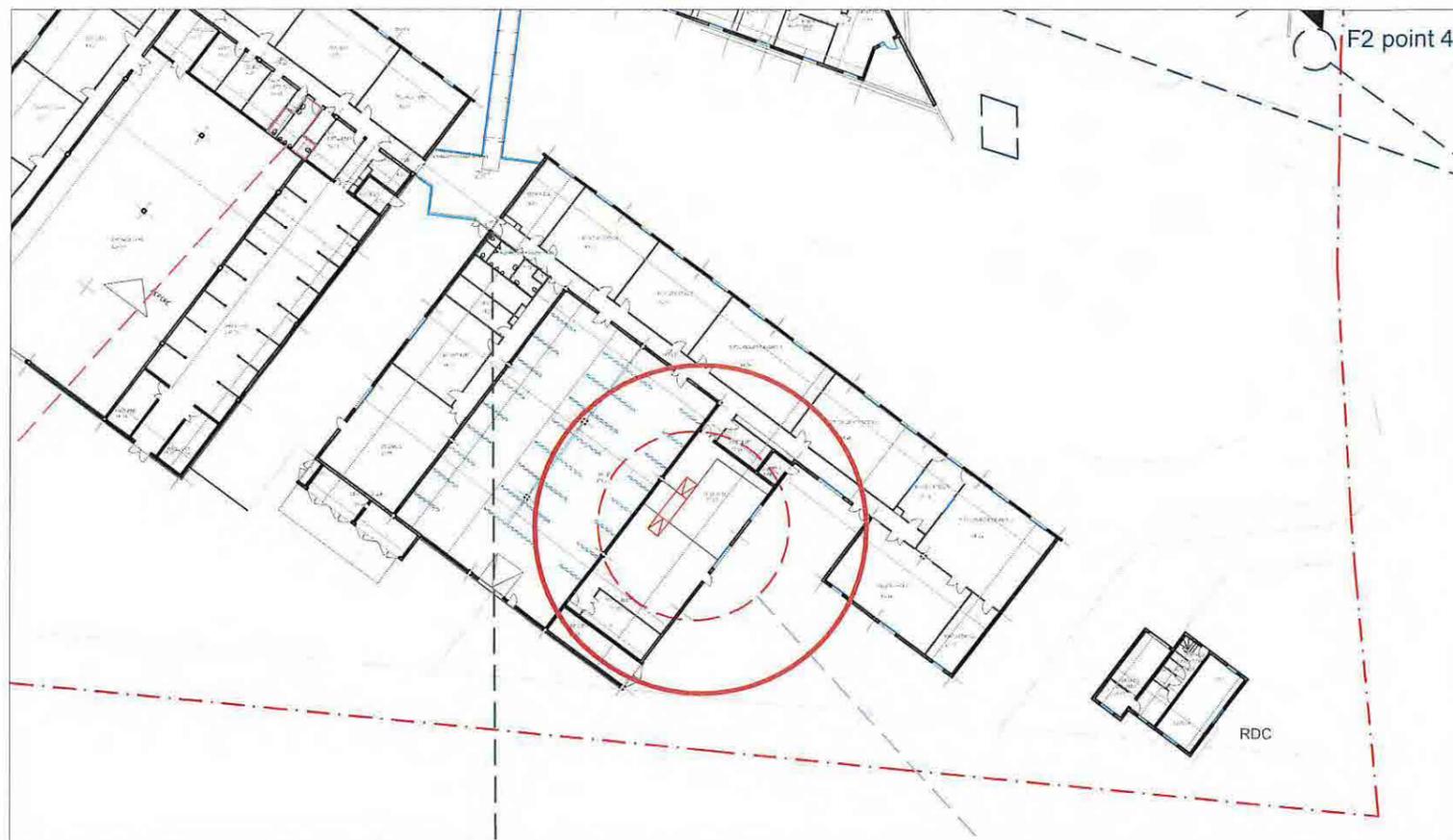
EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - FICHE 10

N° de feuille : 018

Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date: 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice: ---
 Dossier n°: 2019-656

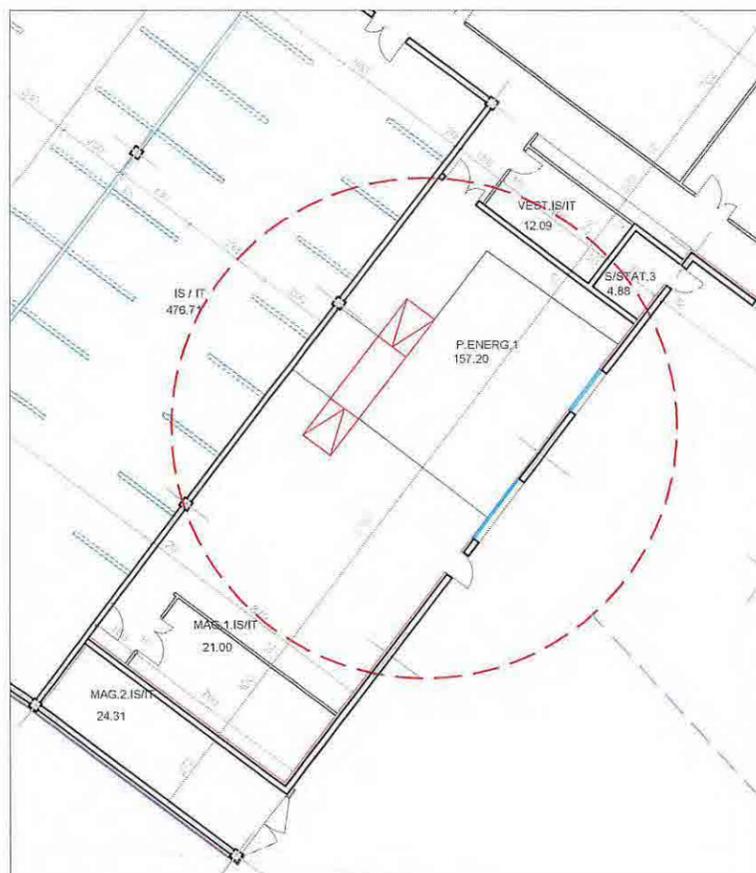
FICHE 10 : SALLES DE CLASSES DEROGATION 1



FICHE 10: SALLES DE CLASSES

Commentaire : Cette rubrique concerne toutes les salles de classes d'enseignement général et spécifiques de l'établissement

Liste des points de non respect à la règle :
 1 – Présence d'une largeur de cheminement inférieure à 1,20 m. Disposition non admise : circulation vers les bureaux accessibles de la cellule énergie



Vue 1 :

Vue 2 :

MESURES COMPENSATOIRES :

- Au vu des éléments cités précédemment, il est proposé :
- La réalisation d'une mesure compensatoire d'une rampe amovible inférieure à 2%. Une assistance est présente en permanence pour accompagner le PMR.
 - Chaque personne PMR entrant dans l'établissement est systématiquement accompagnée sur l'ensemble du bâtiment.

Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

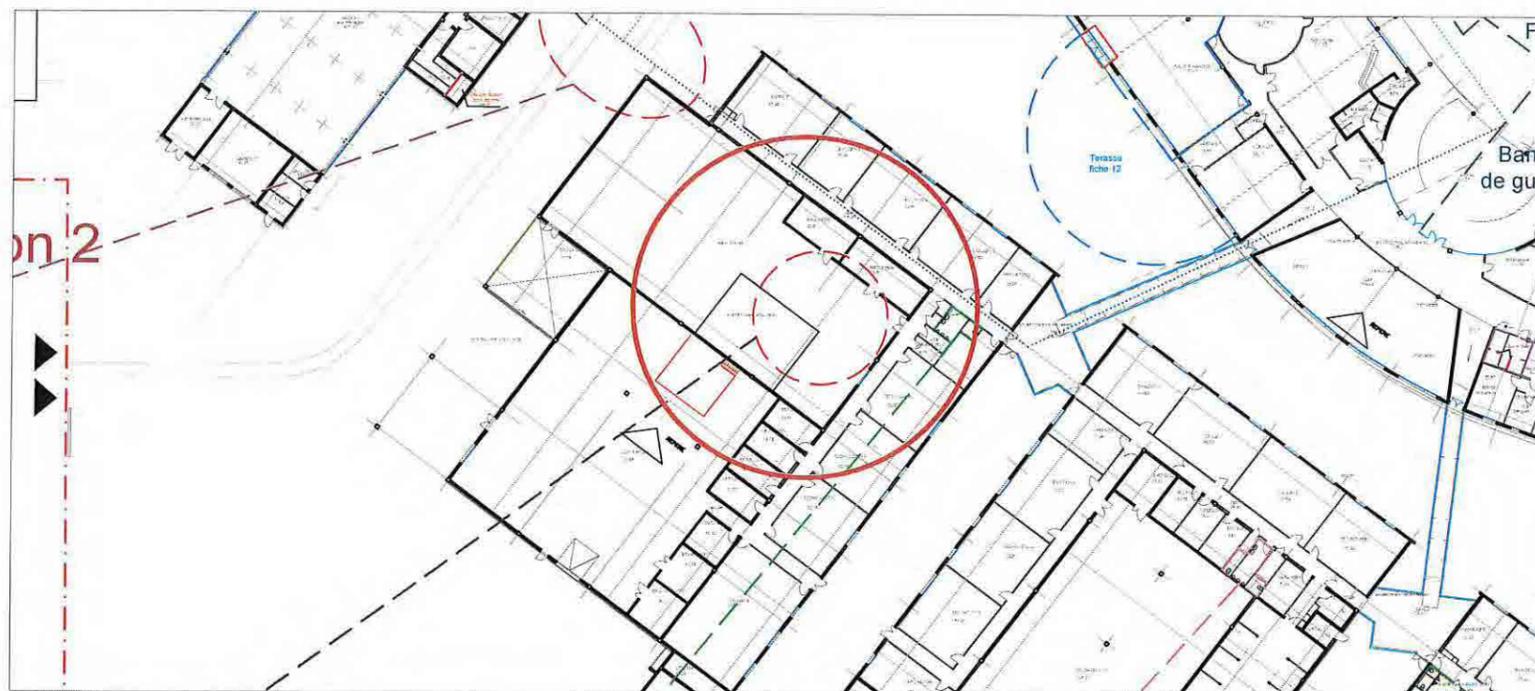
EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - 520053

PLAN - FICHE 10

N° de feuille : 018

Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date: 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice: ---
 Dossier n°: 2019-656

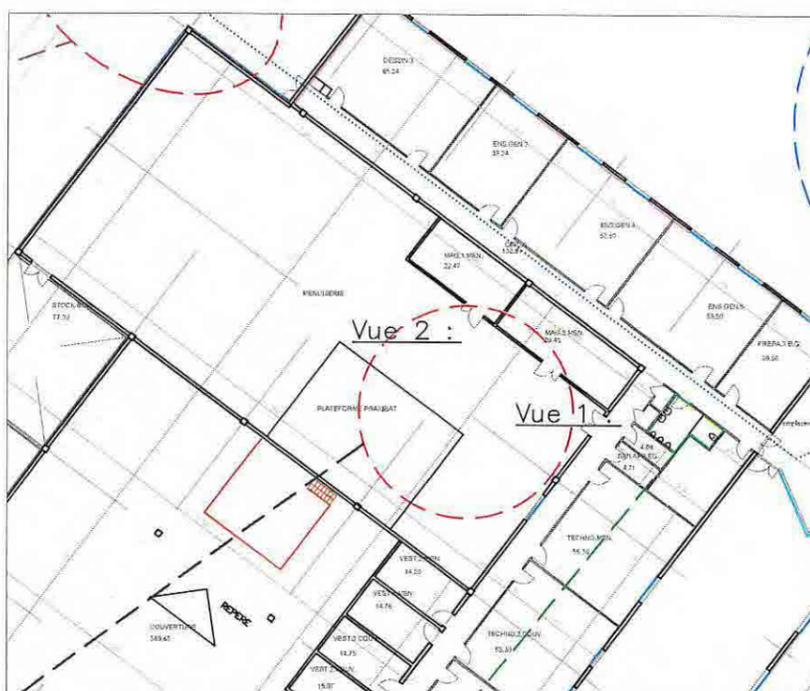
FICHE 11 : ATELIER BOIS ET PLATEFORME PAROIS OPAQUES DEROGATION 4



FICHE 11: ATELIER BOIS ET PLATEFORME PAROIS OPAQUES

Liste des points de non respect à la règle :

- 1 – Aucun équipement n'est aménagé
- 2 – L'équipement ne comporte pas d'élément adapté permettant de lire un document, écrire ou utiliser un clavier
- 3 – L'espace vide en partie inférieure du mobilier, permettant le passage des pieds et genoux d'une personne en fauteuil roulant, ne présente pas des dimensions suffisantes
- 4 – Présence d'une largeur de cheminement inférieure à 1,20 m. Disposition non admise : Accès plateforme Praxibat
- 5 – Présence d'un ressaut d'une hauteur supérieure à 2 cm : Plateforme Praxibat



DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1 Adaptation de mobilier pour pouvoir lire, écrire ou utiliser un clavier
- 2 compris dans les travaux détaillés dans ce même tableau
- 3 compris dans les travaux détaillés dans ce même tableau
- 4 Déplacement de meubles
- 5 Réalisation d'une rampe adaptée

MESURES COMPENSATOIRES :

- il est proposé :
- La réalisation d'une rampe d'accès amovible.
 - Une assistance est présente en permanence pour accompagner le PMR.

Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
 Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

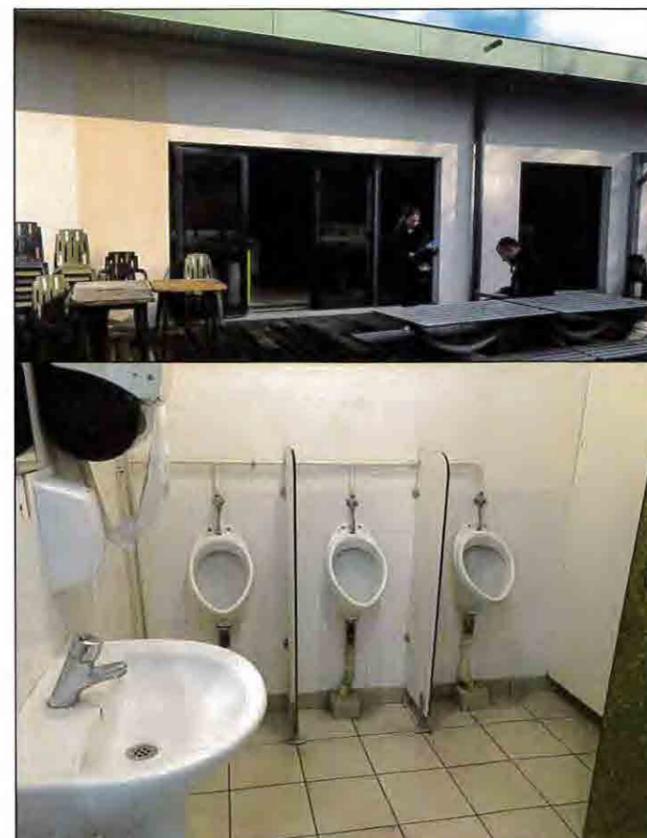
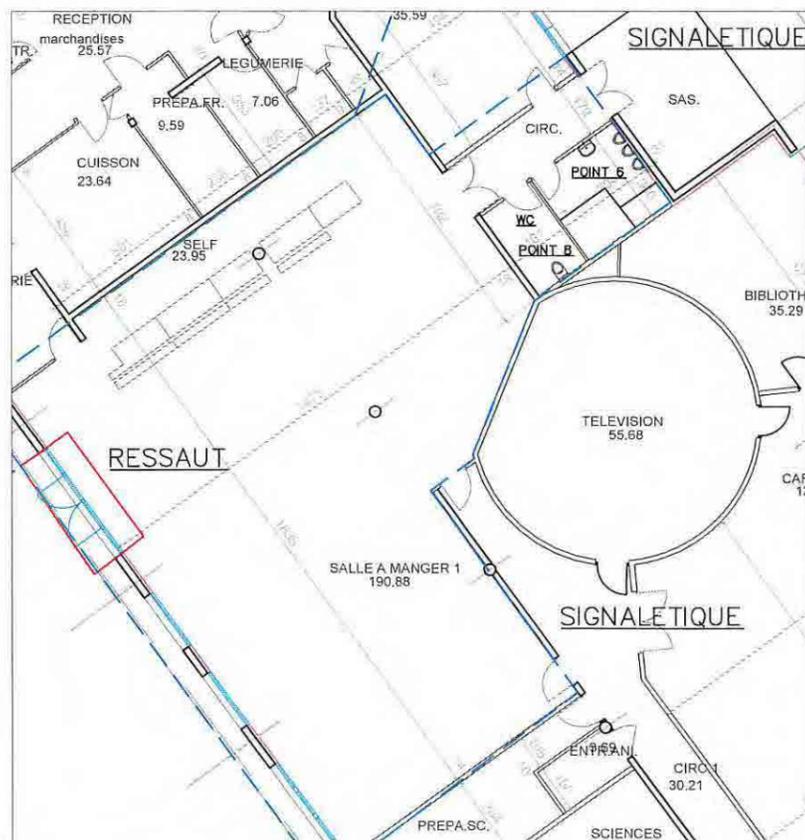
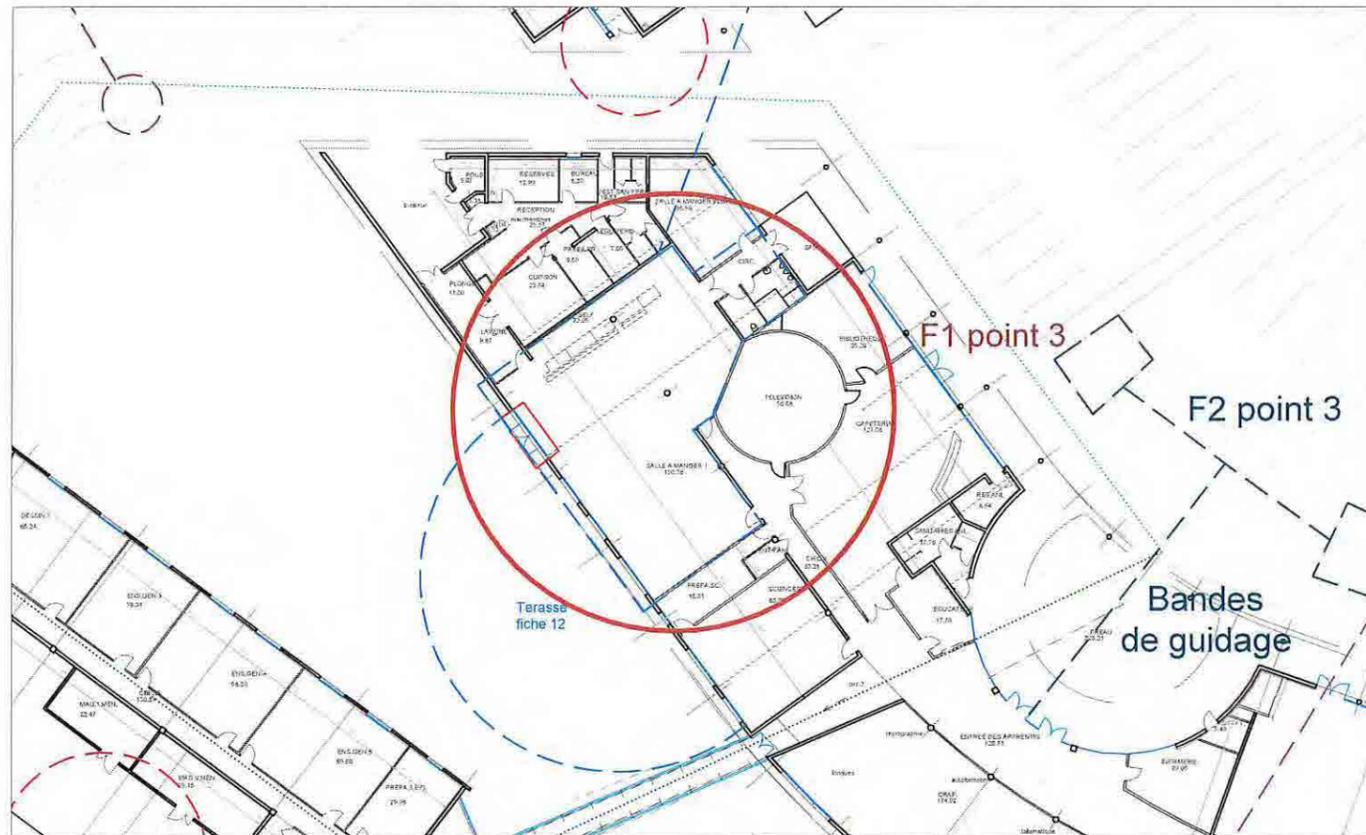
extrados
 Irchitectes
EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - FICHE 11

N° de feuille : 019

Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date: 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice : ---
 Dossier n°: 2019-656

FICHE 12 : RESTAURANT AVEC TERRASSE



FICHE 12: RESTAURANT AVEC TERRASSE

Commentaire : 2 sanitaires sont présents dans la salle de restauration.

- Liste des points de non respect à la règle :
- 1 – Absence de signalétique adaptée en chaque point du cheminement extérieur où un choix d'itinéraire est donné à l'utilisateur : indication de l'accès de la salle de restauration par l'intérieur du bâtiment
 - 2 – Les tests ayant été effectués de jour, nous ne pouvons pas affirmer que l'éclairage en place permet d'obtenir 100 lux dans les circulations horizontales
 - 3 – Présence d'un ressaut d'une hauteur supérieure à 2 cm et de ressauts successifs dans une pente: porte d'accès à la terrasse
 - 4 – Absence de signalisation par pictogramme du cabinet d'aisances adapté : sanitaire hommes
 - 5 – Absence d'un lavabo accessible dans le bloc des sanitaires : sanitaire hommes
 - 6 – Les urinoirs sont tous à la même hauteur : sanitaire hommes
 - 7 – Absence de signalisation par pictogramme du cabinet d'aisances adapté
 - 8 – Absence d'un lavabo accessible dans le bloc des sanitaires : sanitaire femmes
 - 9 – Absence d'affichage du prix à payer

Maitre d'Ouvrage:
Batiment CFA NORMANDIE
125 Avenue Edmund Halley
CS 10050
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tel : 02 32 81 55 43



Projet:
Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
Rue Henri Matisse
76290 MONTIVILLIERS
Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:
extrados
Architectes
EXTRADOS Architectes S.A.S
11 rue de l'Avalasse
76000 Rouen
Tel: 02 32 10 91 00
E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
N° ordre national des architectes - 520053

PLAN - FICHE 12

N° de feuille : 020

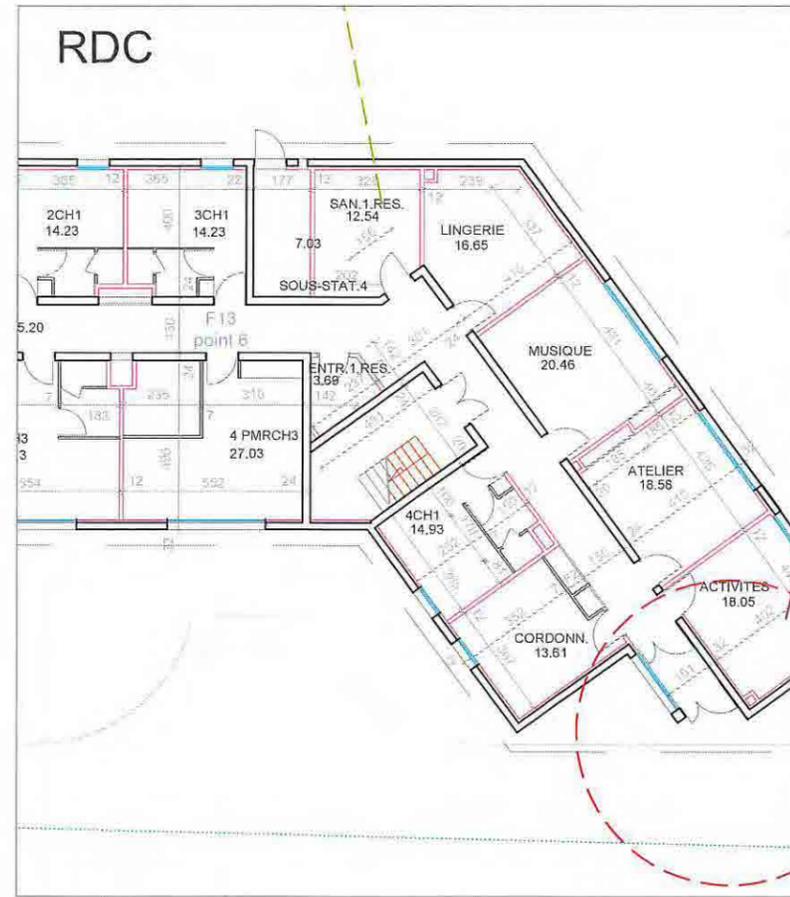
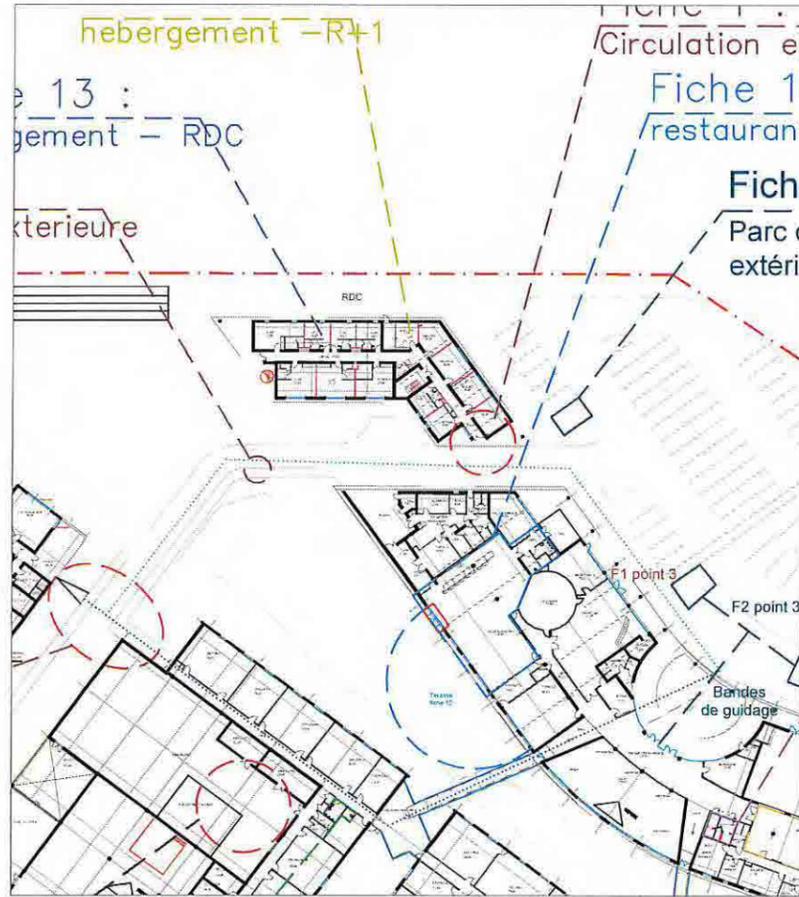
Niveau : Rez-de-chaussée
Echelle : ---
Date: 9 Décembre 2019
Phase : DRG
Indice: ---
Dossier n°: 2019-656

Vue 2 :

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1 Fourniture et pose de panneau indicateur au choix d'itinéraire sur le cheminement (sur poteau métallique scellé au sol)
- 2 Cas échéant : Fourniture et pose de points lumineux complémentaires repris sur l'installation existante
- A regarder notamment en zone terrasse
- 3 Réalisation d'un ressaut
- 4 Fourniture et pose d'une plaque signalétique avec pictogramme : Indication vers le cabinet d'aisance adapté dans la zone atelier plomberie
- 5 Fourniture et pose d'un lavabo accessible
- 6 Déplacement d'un urinoir
- 7 Fourniture et pose d'une plaque signalétique avec pictogramme : Indication vers le cabinet d'aisance adapté dans la zone
- 8 Fourniture et pose d'un lavabo accessible
- 9 Installation d'un affichage du montant adapté

FICHE 13 : HEBERGEMENT – REZ-DE-CHAUSSEE



FICHE 13: HEBERGEMENT – REZ-DE-CHAUSSEE

Commentaire : 12 chambres et des sanitaires communs.

Les sanitaires communs sont accessibles uniquement pour les occupants des chambres non adaptées.

Liste des points de non respect à la règle :

- 1 – La partie arrière de l’escalier située en dessous de 2,20 m de haut n’est pas signalée par un repérage tactile au sol et par un contraste visuel
- 2 – Les parois vitrées ne comportent pas d’éléments visuels contrastés par rapport à l’environnement
- 3 – Les tests ayant été effectués de jour, nous ne pouvons pas affirmer que l’éclairage en place permet d’obtenir 100 lux dans les circulations horizontales
- 4 – Les dispositifs de commande ne sont pas repérés, ni par contraste visuel, ni par contraste tactile : interrupteur d’éclairage de la cage d’escalier au RDC
- 5 – Les commandes manuelles sont à une hauteur supérieure à 1,30 m : Poignée de la fenêtre de la chambre adaptée.
- 6 – Le numéro de chambre ne présente pas une taille suffisante
- 7 – Absence de dispositif d’appui dans la douche de la chambre adaptée.

Maitre d’Ouvrage:
Batiment CFA NORMANDIE
125 Avenue Edmund Halley
CS 10050
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tel : 02 32 81 55 43



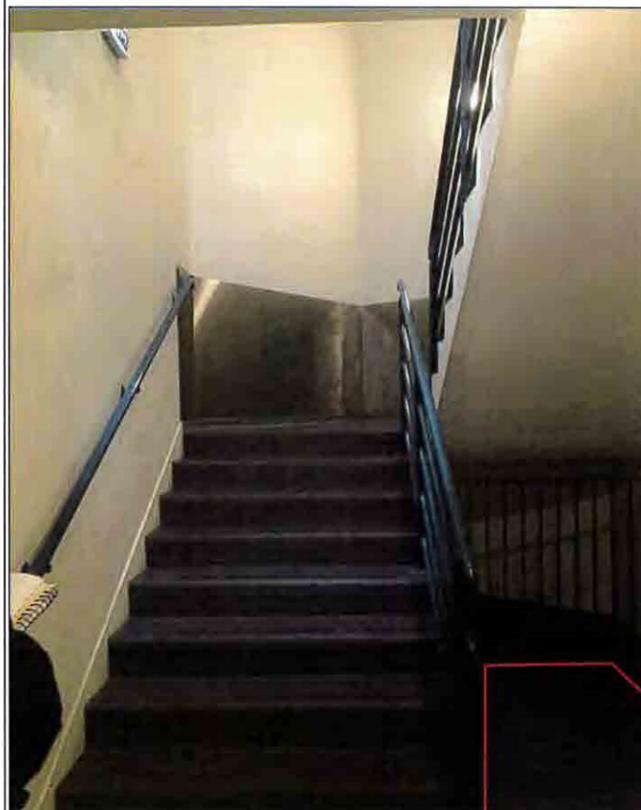
Projet:
Demande de dérogations
BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
Rue Henri Matisse
76290 MONTIVILLIERS
Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d’oeuvre:
extrados
Architectes
EXTRADOS Architectes S.A.S
11 rue de l’Avalasse
76000 Rouen
Tel: 02 32 10 91 00
E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - FICHE 13

N° de feuille : 021

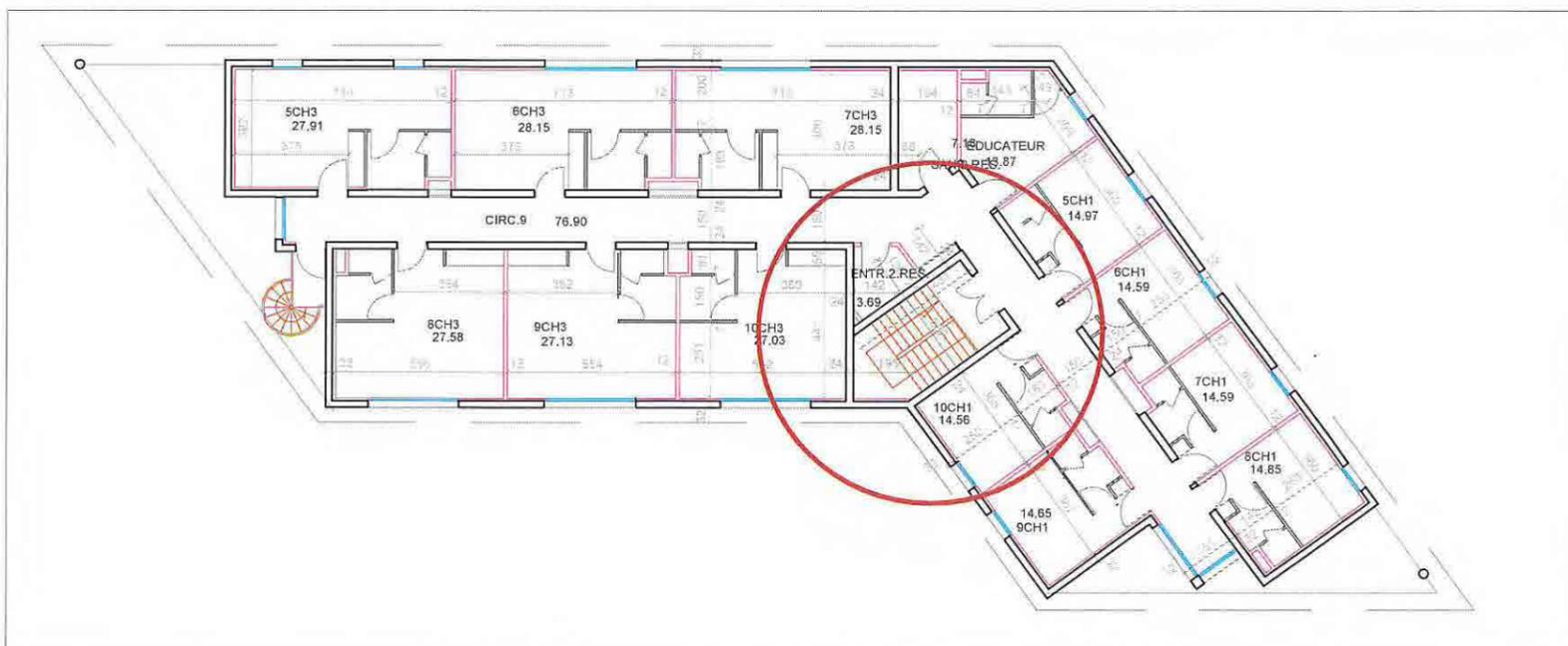
Niveau : Rez-de-chaussée
Echelle : ---
Date : 7 Décembre 2019
Phase : DRG
Indice : ---
Dossier n° : 2019-656



DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1 Signalisation des parties sous escalier non fermées de hauteur inférieure à 2,20 m (mise en œuvre d’une bande de vigilance au sol et d’une protection au choc visuellement contrastée sous l’arase inférieure)
- 2 Repérage des parois vitrées par éléments collés
- 3 Cas échéant : Fourniture et pose de points lumineux complémentaires repris sur l’installation existante
- 4 Repérage des dispositifs de commande par un interrupteur avec voyant lumineux
- 5 Installation d’une rallonge de la poignée de la fenêtre.
- 6 Remplacement du numéro de chambre sur la porte
- 7 Fourniture et pose d’un dispositif d’appui en position debout

FICHE 14 : HEBERGEMENT – 1ER ETAGE

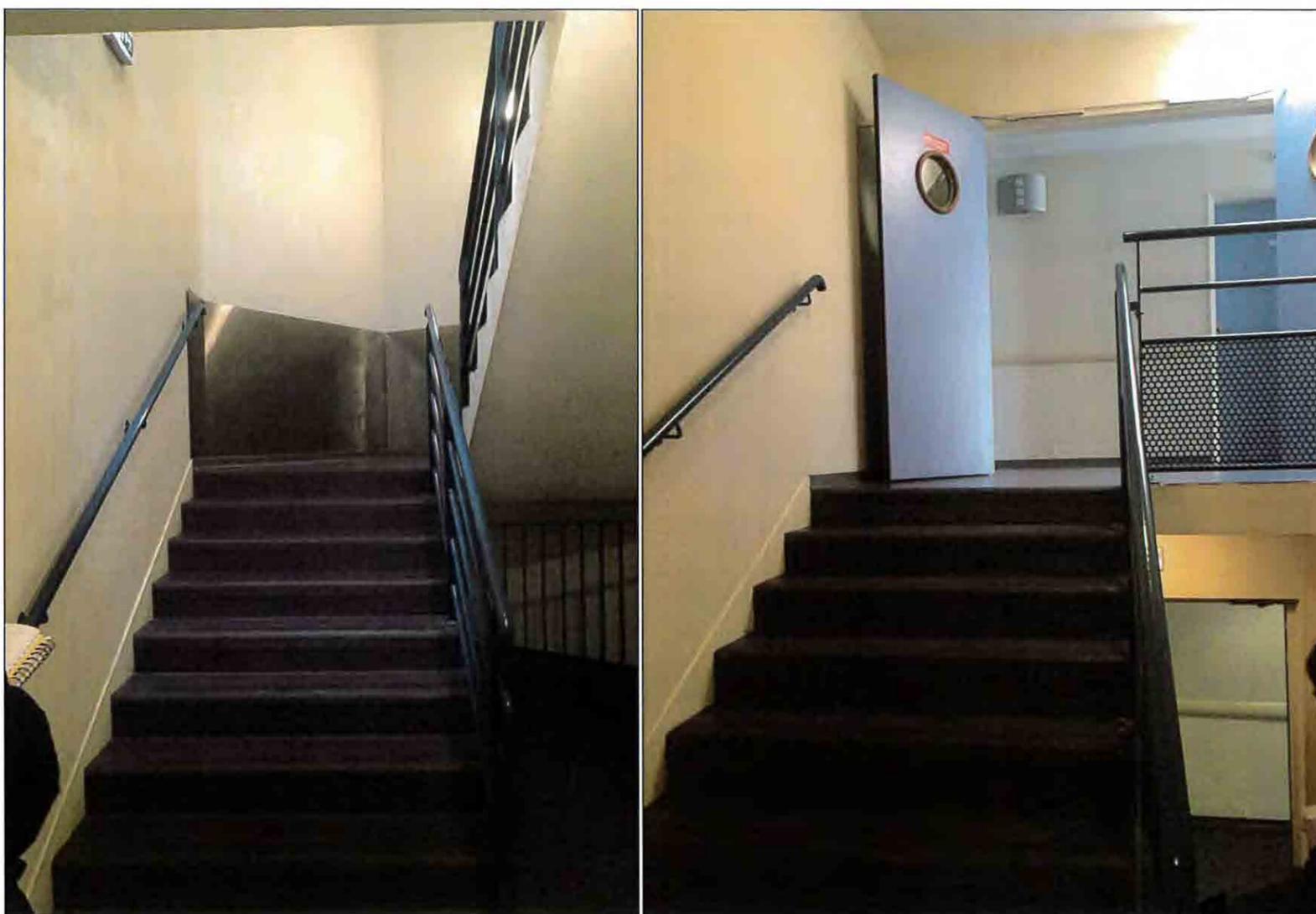


FICHE 14: HEBERGEMENT – 1ER ETAGE

Commentaire : 8 chambres

Liste des points de non respect à la règle :

- 1 – Les première et dernière contremarches de la volée ne sont pas contrastées par rapport aux marches
- 2 – Les mains courantes ne sont pas continues dans les volées de l'escalier
- 3 – Les mains courantes ne dépassent pas horizontalement de la longueur du giron en haut et en bas de la volée de l'escalier
- 4 – Les nez de marches ne sont pas de couleur contrastée
- 5 – Absence de dispositif d'éveil à la vigilance tactile et contrasté à 50 cm (distance pouvant être réduite à un giron de la 1ère marche en haut de la volée)
- 6 – Les tests ayant été effectués de jour, nous ne pouvons pas affirmer que l'éclairage en place permet d'obtenir 100 lux dans les circulations horizontales
- 7 – D'après les tests effectués sur place lors de notre visite, l'éclairage en place ne permet pas d'obtenir 150 lux dans les volées de l'escalier
- 8 – L'extinction de l'éclairage temporisé n'est pas progressive
- 9 – Le numéro de chambre ne présente pas une taille suffisante



DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1 Fourniture et pose de contremarches contrastées de 10 cm de hauteur sur marches existantes
- 2 Prolongement d'une main courante par une main courante continue rigide et facilement préhensible
- 3 Prolongement d'une main courante au droit des premières et dernières marches et sur demi paliers
- 4 Fourniture et pose de nez de marches sur marches existantes
- 5 Mise en œuvre d'un dispositif d'éveil à la vigilance à 50 cm ou un giron de la première marche en partie supérieure de la volée
- 6 Cas échéant : Fourniture et pose de points lumineux complémentaires repris sur l'installation existante
- 7 Fourniture et pose de points lumineux complémentaires repris sur l'installation existante
- 8 Adaptation d'éclairage temporisé existant pour extinction progressive
- 9 Remplacement du numéro de chambre sur la porte

Maitre d'Ouvrage:

Batiment CFA NORMANDIE
125 Avenue Edmund Halley
CS 10050
76800 Saint Etienne du Rouvray
Tel : 02 32 81 55 43



Projet:

Demande de dérogations

BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE

Rue Henri Matisse
76290 MONTIVILLIERS
Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

extrados
Architectes

EXTRADOS Architectes S.A.S

11 rue de l'Avalasse

76000 Rouen

Tel: 02 32 10 91 00

E-mail : extrados.arch@wanadoo.fr

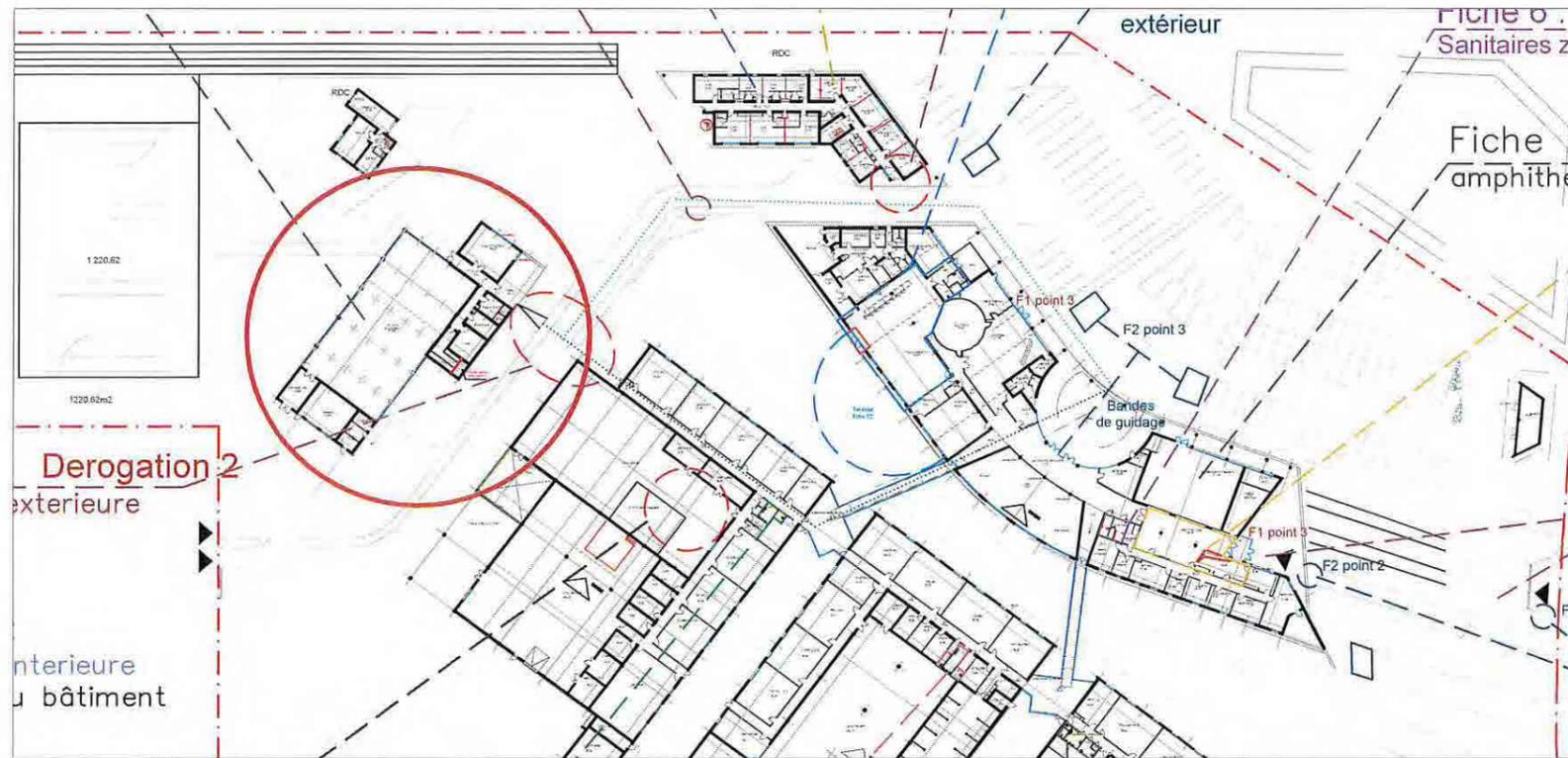
N° ordre national des architectes - S20053

PLAN - FICHE 14

N° de feuille : 022

Niveau : Rez-de-chaussée
Echelle : ---
Date: 9 Décembre 2019
Phase : DRG
Indice: ---
Dossier n°: 2019-656

FICHE 15 : GYMNASE

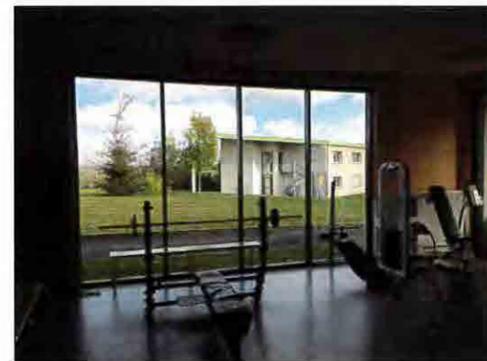
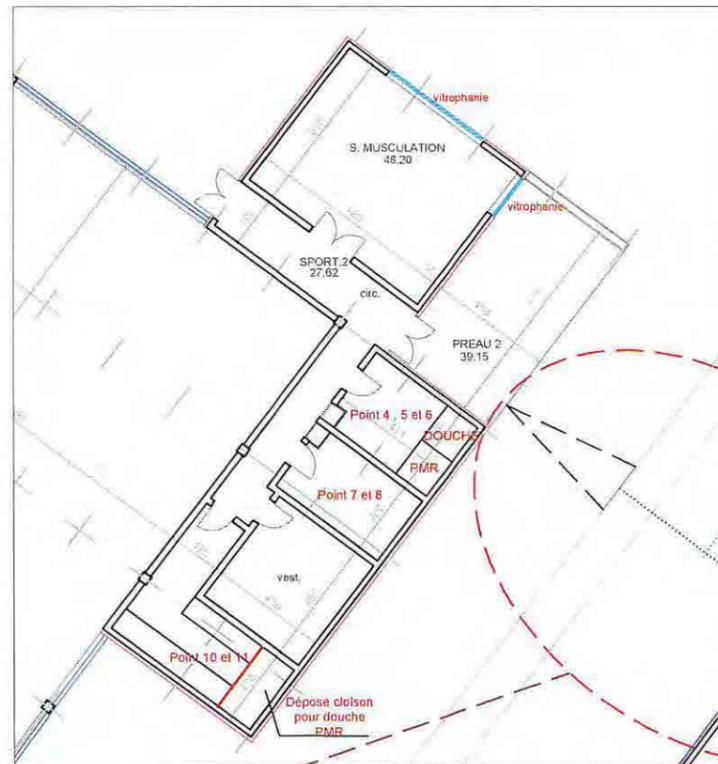


FICHE 15: GYMNASE

Liste des points de non respect à la règle :

- 1 – Les parois vitrées ne comportent pas d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement
- 2 – Les tests ayant été effectués de jour, nous ne pouvons pas affirmer que l'éclairage en place permet d'obtenir 100 lux dans les circulations horizontales
- 3 – Aucun équipement n'est aménagé : Patères du vestiaire H > 1,30 m
- 4 – Absence de barre de tirage fixée sur la porte du cabinet d'aisance côté intérieur
- 5 – Absence de lave mains dans la cabine sanitaire adaptée
- 6 – Absence de barre d'appui avec partie horizontale
- 7 – Absence d'un lavabo accessible dans le bloc des sanitaires
- 8 – Les urinoirs sont tous à la même hauteur
- 9 – Absence de signalisation par pictogramme de la douche adaptée
- 10 – Absence de douche aménagée
- 11 – Absence d'espace d'usage latéral à la douche aménagée
- 12 – Absence de siège et dispositif d'appui permettant de prendre une douche en position assise

Maitre d'Ouvrage:
 Batiment CFA NORMANDIE
 125 Avenue Edmund Halley
 CS 10050
 76800 Saint Etienne du Rouvray
 Tel : 02 32 81 55 43



DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1 Repérage des parois vitrées par éléments collés
- 2 Cas échéant : Fourniture et pose de points lumineux complémentaires repris sur l'installation existante
- 3 Déplacement d'une patère
- 4 Fourniture et pose d'une barre de tirage
- 5 Fourniture et pose d'un lave-mains accessible
- 6 Fourniture et pose ou remplacement d'une barre d'appui latérale
- 7 Fourniture et pose d'un lavabo accessible
- 8 Déplacement d'un urinoir
- 9 Fourniture et pose d'une plaque signalétique avec pictogramme
- 10 compris dans les travaux détaillés dans ce même tableau
- 11 Aménager un espace d'usage latéral (dimensions 0,80 x 1,30 m compris déplacement de cloisons non porteuses)
- 12 Fourniture et pose ou remplacement d'un siège de douche

Projet:
 Demande de dérogations

BTP CFA LE HAVRE-BAIE DE SEINE
 Rue Henri Matisse
 76290 MONTIVILLIERS
 Tel: 02 35 47 22 53

Maitre d'oeuvre:

extrados
 Architectes
EXTRADOS Architectes S.A.S
 11 rue de l'Avalasse
 76000 Rouen
 Tel: 02 32 10 91 00
 E-mail : extrados.archi@wanadoo.fr
 N° ordre national des architectes - 520053

PLAN - FICHE 15

N° de feuille : 023

Niveau : Rez-de-chaussée
 Echelle : ---
 Date: 9 Décembre 2019
 Phase : DRG
 Indice: ---
 Dossier n°: 2019-656

